

CRIMES CÉLÈBRES

PAR

**MM. ALEX. DUMAS, ARNOULD, FOURNIER,
FIORENTINO ET MALLEFILLE.**

TOME SEPTIÈME.

PARIS.

**ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,
RUE LOUIS-LE-GRAND, 18.**

1840

MARTIN GUERRE.

MARTIN GUERRE.

On a coutume de s'étonner de la ressemblance frappante qui existe quelquefois entre deux personnes étrangères l'une à l'autre : c'est le contraire qui devrait surprendre. En effet, comment ne pas admirer cette puissance de création si infinie dans sa variété, qu'elle ne cesse de produire des combinaisons toujours diverses avec des éléments toujours les mêmes? Plus on réfléchit sur cette prodigieuse fécondité de formes, plus on en demeure stupéfait. D'abord, chaque peuple a son type distinct et bien caractérisé, qui le sépare des autres races d'hommes. Ainsi il y a le type anglais, le type espagnol, le type allemand ou slave, etc. ; puis, dans ce peuple, il y a les familles, distinguées entre elles par des traits moins généraux, mais bien prononcés encore ; puis enfin les individus de chaque famille, que différencient des nuances plus ou moins tranchées. Quelle multitude de physionomies ! Quelle prodigieuse multiplicité d'empreintes dans les innombrables épreuves de la face humaine ! des mo-

CRIMES CÉLÈBRES.

dèles par millions, et point de copies. En présence de ce spectacle toujours nouveau, qu'est-ce donc qui doit nous inspirer plus d'étonnement, l'éternelle diversité des figures, ou la ressemblance fortuite de quelques individus? Est-il impossible que d'une extrémité du monde à l'autre, il se trouve, une fois par hasard, deux personnes dont les traits soient formés sur un moule semblable? Non sans doute; aussi, ce qui doit nous paraître plus surprenant, ce n'est pas que ces personnes existent en tel ou tel lieu de la terre, c'est qu'elles se rencontrent sur le même point, et qu'elles s'offrent ensemble à nos yeux, si peu habitués à de telles ressemblances. Beaucoup de fables ont été bâties sur ce fait, depuis Amphitryon jusqu'à nos jours; l'histoire en a aussi présenté quelques exemples, tels que ceux du faux Dmitri en Russie; de Perkins Warbeck en Angleterre, et de plusieurs autres imposteurs célèbres; mais l'aventure que nous offrons à nos lecteurs n'est pas la moins curieuse ni la moins étrange.

Le 10 août 1557, jour néfaste dans l'histoire de notre pays, le canon grondait encore, à six heures du soir, dans les plaines de Saint-Quentin; les troupes françaises venaient d'être détruites par les forces réunies de l'Angleterre et de l'Espagne, que commandait le fameux capitaine Emmanuel Philibert, duc de Savoie. L'infanterie entièrement écrasée, le connétable de Montmorency fait prisonnier avec plusieurs généraux, le duc d'Enghien blessé à mort, la fleur de la noblesse moissonnée, tels furent les tristes résultats d'une bataille qui plongea la France dans le deuil,

MARTIN GUERRE.

et qui aurait brisé la couronne de Henri II, si le duc de Guise n'eût pris l'année suivante une éclatante revanche.

Dans un petit village situé à un quart de lieue du champ de bataille, on entendait avec horreur les gémissements des mourans et des blessés qu'on y avait transportés ; les habitans avaient cédé leurs maisons pour servir d'ambulances ; deux ou trois chirurgiens-barbiers parcouraient ces demeures, ordonnant un peu lestement des opérations qu'ils confiaient à leurs aides, et chassant de temps en temps quelques fuyards qui avaient trouvé moyen de se renfermer avec les blessés, sous prétexte de prodiguer leurs soins à des amis ou à des parens qui leur étaient bien chers. Déjà ils avaient expulsé un bon nombre de ces pauvres diables, quand ils ouvrirent la porte d'une petite chambre où gisait sur une natte grossière un soldat baigné dans son sang, qu'un autre soldat surveillait avec une extrême sollicitude.

— Qui es-tu ? dit l'un des chirurgiens au blessé, je ne te reconnais pas pour faire partie de nos bandes françaises.

— Hélas ! secourez-moi ! cria le patient, secourez-moi ! et que Dieu vous bénisse.

— D'après les couleurs de ce justaucorps, reprit l'autre chirurgien, je gagerais que ce maraud appartenait à quelque gentilhomme espagnol ; par quelle méprise l'a-t-on porté ici ?

— Par pitié ! murmurait le malheureux ; je souffre tant !

— Fi ! s'écria le dernier interlocuteur en le poussant du pied, crève comme un chien, misérable !

CRIMES CÉLÈBRES.

Cette action, à laquelle répondit un gémissement sourd, révolta l'autre praticien.

— Après tout, c'est un homme ; c'est un malade qui implore nos secours !... laissez-moi avec lui, René.

René sortit en murmurant, et celui qui restait se mit en devoir de visiter la blessure. C'était un horrible coup d'arquebuse qui avait traversé la jambe et brisé l'os ; l'amputation était indispensable.

Avant d'y procéder, le chirurgien se tourna vers l'autre soldat, qui s'était retiré dans l'angle le plus obscur de la petite chambre.

— Et toi, qui es-tu ?

Celui qu'on interrogeait s'avança et se montra au jour ; il n'y avait pas besoin d'autre réponse. Il ressemblait si parfaitement à son compagnon, qu'on devait d'abord les reconnaître pour deux frères, et même pour deux frères jumeaux. Tous deux étaient d'une taille au-dessus de la moyenne ; ils avaient le teint olivâtre, le front élevé, les yeux noirs, le nez aquilin, le menton fourchu, la lèvre inférieure légèrement saillante, le dos un peu voûté, mais ce défaut n'avait rien de disgracieux ; l'ensemble de leurs personnes respirait la force, et n'était pas sans une mâle beauté. Jamais on ne vit une conformité si complète ; l'âge aussi paraissait se rapporter ; on n'aurait pas donné plus de trente-deux ans à l'un ni à l'autre ; les seules différences que l'on pût remarquer entre eux, outre la pâleur répandue sur le visage de l'homme couché à terre, c'était d'abord la maigreur de celui-ci, contrastant avec l'embonpoint modéré de l'autre ;

MARTIN GUERRE.

puis une large cicatrice que le blessé avait au sourcil droit.

— Ayez soin de l'âme de votre frère, dit le chirurgien au soldat qui se tenait debout; car je le plains si elle est en même danger que son corps.

— N'y a-t-il donc aucun espoir? demanda le Sosie du blessé.

— La plaie est trop large et trop profonde, répondit l'homme de l'art, pour être cautérisée par l'huile bouillante, suivant l'ancienne méthode; *delenda est causa mali*, il faut extirper la cause du mal, comme dit maître Ambroise Paré; je dois plutôt *secare ferro*, c'est-à-dire lui couper la jambe. Dieu veuille qu'il survive à l'opération!

Tout en cherchant ses instrumens, il regardait en face le frère supposé de la victime, et il ajouta :

— Mais comment se fait-il que vous portiez tous deux le mousquet dans des rangs opposés, car je vois que vous êtes des nôtres, tandis que ce malheureux porte les couleurs espagnoles.

— Oh! ce serait une longue histoire à vous raconter, répondit l'autre en secouant la tête; moi, j'ai suivi naturellement la carrière qui m'était ouverte, et je me suis enrôlé volontairement sous les drapeaux de notre roi et seigneur Henri deuxième du nom; quant à celui que vous avez si bien reconnu pour mon frère, comme il est né en Biscaye, il s'est trouvé attaché à la maison du cardinal de Burgos, et par suite à celle du frère de ce cardinal, qui l'a forcé de le suivre à la guerre; c'est sur le champ de bataille que je l'ai rencontré, au moment où il venait de

CRIMES CÉLÈBRES.

tomber ; je l'ai dégagé d'un monceau de cadavres, et je l'ai moi-même apporté ici.

Pendant ce récit, la physionomie de ce personnage trahissait une secrète agitation ; mais le chirurgien n'y prit pas garde. Ne trouvant pas parmi ses outils ceux qui lui étaient nécessaires : C'est mon confrère , s'écria-t-il, qui les aura emportés !... il n'en fait jamais d'autres, par jalousie de ma renommée ; mais je le rejoindrai... De si bons instrumens ! qui fonctionnent tout seuls, et qui seraient capables de donner de l'habileté à un ignorant comme lui!... — Je serai ici dans une heure ou deux : du repos, du sommeil, aucune agitation, rien qui puisse enflammer la blessure; et quand l'opération sera proprement faite, nous verrons... A la grâce du Seigneur !

Puis il se dirigea vers la porte, confiant le pauvre diable aux soins de son frère.

— Eh ! mon Dieu ! ajouta-t-il en hochant la tête, avec l'aide d'un miracle, il en réchappera peut-être.

A peine le chirurgien fut-il dehors, que le soldat valide examina curieusement le visage du blessé.

— Oui, murmura-t-il entre ses dents ; on me l'avait bien dit qu'il y avait dans l'armée ennemie un homme à qui je ressemblais trait pour trait... C'est que vraiment c'est à s'y méprendre... On dirait un miroir qui me renvoie ma propre figure... J'ai bien fait de le chercher dans les derniers rangs des troupes espagnoles ; et, grâce à ce compagnon qui l'a abattu si à propos d'un coup d'arquebuse, j'ai pu, en emportant son corps à l'écart, me soustraire aux périls de la mêlée.

MARTIN GUERRE.

Mais ce n'est pas tout, pensa-t-il en observant toujours la figure souffrante du malheureux amputé ; ce n'est pas tout que d'être sorti de là ! Je n'ai rien au monde, je ne possède rien ; sans asile, sans ressource, gueux de naissance, aventurier de fortune, je me suis enrôlé, et j'ai mangé le prix de mon enrôlement ; j'espérais le pillage, et nous voilà en pleine déroute ! Que faire ? Me jeter à l'eau la tête la première ? Non certes ; autant valait mourir de la poudre à canon. Mais ne puis-je tirer parti du hasard pour me créer une condition sortable, mettre à profit cette étrange ressemblance, et me servir de cet homme que le ciel a jeté dans ma route, et qui n'a plus que quelques instans à vivre ?

Tout en faisant ces réflexions, il se pencha sur le corps du blessé en riant d'un rire sardonique ; on eût dit Satan guettant au passage l'âme d'un damné qui ne peut lui échapper.

— Hélas ! hélas ! criait le patient ; que Dieu ait pitié de moi ! ma fin est proche, je le sens.

— Bah ! camarade, chassons les idées noires... Une jambe vous fait souffrir... on vous l'enlèvera... ne pensons plus qu'à l'autre, et confions-nous à la Providence.

— J'ai soif... par grâce, une goutte d'eau !...

Une fièvre violente venait de se déclarer. Le garde-malade regarda autour de lui, et vit une cruche pleine d'eau, vers laquelle le moribond étendait une main défaillante. Une idée vraiment infernale traversa son esprit. Il versa de l'eau dans une gourde qu'il portait à sa ceinture, et l'approcha des lèvres du patient, puis il la retira.

CRIMES CÉLÈBRES.

— Oh ! j'ai soif... cette eau... par pitié... ah ! donne, donne...

— Mais à une condition : c'est que tu me raconteras toute ton histoire.

— Oui, mais donne...

L'autre lui laissa boire une gorgée ; puis le pressa de questions sur lui, sur sa famille, ses amis, sa fortune, et le força d'y répondre, en tenant suspendu devant ses yeux le breuvage qui devait apaiser le feu dévorant de ses entrailles.

Après cet interrogatoire, souvent entrecoupé, le malade retomba épuisé et presque sans connaissance.

Son compagnon n'étant pas encore satisfait, imagina de le ranimer en lui faisant avaler quelques gouttes d'eau-de-vie ; cette boisson excitante ranima la fièvre, et remonta le cerveau au degré d'exaltation nécessaire pour que de nouvelles réponses succédassent à de nouvelles questions. Les doses du spiritueux furent redoublées plusieurs fois, au risque d'abrégéer les jours du malheureux. Dans un état voisin du délire, il sentait sa tête embrasée d'un feu ardent ; ses souffrances cédaient à la violence d'une irritation fébrile qui le reportait en d'autres lieux, en d'autres temps, jusqu'aux jours de sa jeunesse, et jusqu'au pays où il avait vécu. Mais une sorte de réserve enchaînait encore sa langue : ses sentimens intimes, les détails secrets de sa vie passée n'étaient point encore venus sur ses lèvres ; et cependant une crise pouvait l'enlever d'un moment à l'autre. Le temps pressait : déjà le jour commençait à baisser, lorsque l'impitoyable inter-

MARTIN GUERRE.

rogateur eut l'idée de profiter de cette obscurité. Il réveilla par quelques paroles solennelles les idées religieuses du patient, frappa son imagination de terreur en lui parlant des peines de l'autre vie et des flammes de l'enfer; et, secondé par les transports où il l'avait jeté, il parut aux yeux du mourant comme un juge chrétien qui allait le livrer à la damnation éternelle, ou lui ouvrir les cieux. Enfin, pressé, torturé, écrasé par l'ascendant d'un homme dont la voix tonnait à son oreille comme celle d'un ministre de Dieu, le mourant lui livra tous ses aveux, tous!... et lui fit sa confession.

Quelques minutes après, le bourreau, car on pouvait l'appeler ainsi, se pencha sur la victime, ouvrit ses vêtements, y prit quelques parchemins et quelques pièces d'argent; il fit ensuite un mouvement pour tirer sa dague, mais il se retint; puis repoussant dédaigneusement le corps, comme l'avait fait le premier chirurgien :

— Je pourrais te tuer, lui dit-il; mais ce serait un meurtre inutile; j'avancerais de quelques heures tout au plus ton dernier soupir et mes droits à ton héritage.

Et il ajouta d'une voix moqueuse :

— Adieu, frère !

Le moribond exhala un faible gémissement, et l'aventurier sortit de la chambre.

Quatre mois après cette scène, on voyait devant la porte d'une maison située à l'extrémité du village d'Artigues, près de Rieux, une femme assise qui jouait avec un enfant de neuf à dix ans. Jeune encore, elle avait le teint brun des femmes du Midi; sa belle chevelure noire re-

CRIMES CÉLÈBRES.

tombait en larges boucles autour de sa tête ; le feu caché des passions se trahissait quelquefois par l'éclat de ses regards ; mais une nonchalance habituelle et une sorte de langueur semblaient recouvrir ce foyer presque éteint, et la maigreur de sa personne accusait quelque chagrin secret : on devinait une existence incomplète, un bonheur flétri, une âme douloureusement brisée.

Son costume était celui d'une bourgeoise riche ; elle portait une de ces longues robes à manches flottantes qui étaient de mode au seizième siècle. La maison devant laquelle elle se tenait assise lui appartenait, ainsi que le vaste champ qui joignait le jardin. En ce moment, elle partageait son attention entre les jeux de son fils et les ordres qu'elle donnait à une vieille servante, lorsque tout-à-coup un cri de l'enfant la fit tressaillir :

— Tiens, ma mère, disait-il, tiens, le voilà !

Elle suivit la direction de son doigt, et vit un jeune garçon qui passait à l'angle de la rue.

— Oui, poursuivit l'enfant, c'est lui qui hier, tandis que je jouais avec les autres garçons du village, m'a insulté par toutes sortes de mauvaises paroles !

— Et quels noms t'a-t-il donnés, mon fils ?

— Il y en a un que je n'ai pas compris, mais ce devait être une bien grosse injure ; car tous les autres m'ont tout-à-coup montré au doigt, et m'ont laissé là. Il m'a appelé, — il dit qu'il ne fait que répéter ce que lui a dit sa mère, — il m'a appelé méchant bâtard.

Le visage de la jeune femme devint pourpre d'indignation.

MARTIN GUERRE.

— Quoi ! s'écria-t-elle, ils oseraient !... quelle indignité !

— Qu'est-ce que veut donc dire ce vilain mot-là, maman ? demanda l'enfant troublé par cette colère. Appelle-t-on ainsi les pauvres enfans qui n'ont plus de père ?

La mère serra son fils contre son sein.

— Oh ! reprit-elle, c'est une infâme méchauté ! Ces gens-là n'ont jamais vu celui que je pleure ; il n'y a que six ans qu'ils sont établis dans le village, et voilà la huitième année révolue depuis le départ de ton père, mais leur calomnie est absurde : cette église là-bas a vu célébrer notre mariage ; cette maison que j'ai reçue en dot s'est ouverte pour nous après la cérémonie, et mon pauvre Martin a laissé ici des parens, des amis, qui ne souffriront pas qu'on insulte à l'honneur de sa femme.....

— De sa veuve, interrompit une voix grave.

— Ah ! mon oncle ! s'écria la jeune femme en se retournant vers un vieillard qui sortait de la maison.

— Oui, Bertrande, reprit le nouveau venu, il faut t'habituer à cette idée. Mon neveu n'est plus de ce monde, j'en suis sûr ; autrement il n'aurait pas été assez fou pour rester si long-temps sans donner de ses nouvelles. Parti brusquement à la suite d'une querelle de ménage, dont tu n'as jamais voulu m'apprendre la cause, il n'aurait pas gardé rancune pendant huit années ; ce n'était pas là son caractère. Où est-il allé ? qu'a-t-il fait ? Nous n'en savons rien, ni toi, ni moi, ni personne, mais à coup sûr il est mort, et repose en terre sainte bien loin de nous. Dieu veuille avoir son âme !

CRIMES CÉLÈBRES.

Bertrande fit un signe de croix, et pleura, la tête inclinée sur ses mains.

— Bonjour, Sanxi, dit l'oncle en tapant sur la joue de l'enfant, qui se détourna avec humeur.

L'aspect de cet homme n'avait en effet rien qui prévinât en sa faveur ; les enfans sentent d'instinct ces sortes de gens, faux, cauteleux, dont le regard louche dément à leur insu les paroles mielleuses.

— Bertrande, s'écria-t-il, ton fils, indocile comme le fut autrefois son père, répond mal à mes caresses.

— Pardon, répondit la mère, l'enfant est jeune, il ne sait pas encore ce qu'il doit à l'oncle de son père ; je l'instruirai mieux ; il apprendra bientôt avec reconnaissance les soins que vous prenez pour lui conserver sa petite fortune.

— Sans doute, sans doute, dit l'oncle en s'efforçant de sourire, je vous en rendrai bon compte ; car c'est avec vous seuls que j'aurai affaire dans l'avenir. Va, ma chère, ton mari est bien mort. Bah ! si tu m'en crois, voilà bien assez de regrets pour un mauvais sujet ; n'y songeons plus.

En achevant ces mots il s'éloigna, et laissa la jeune femme livrée aux plus tristes pensées.

Bertrande de Rolls, douée par la nature d'une sensibilité ardente, qu'une éducation sage avait contenue dans de justes bornes, atteignait à peine sa douzième année, lorsqu'elle épousa le jeune Martin Guerre, qui n'était guère plus âgé qu'elle. Ces sortes d'unions précoces étaient alors en usage, surtout dans les provinces du Midi. Ce qui les dé-

MARTIN GUERRE.

terminait le plus souvent, c'étaient des considérations d'intérêt et de famille, secondées par le développement hâtif de la puberté dans certains climats. Pourtant les jeunes époux vécurent long-temps comme frère et sœur. L'âme de Bertrande, dirigée de si bonne heure vers des idées d'amour légitime, s'attacha toute entière à l'être qu'on lui donnait pour compagnon de toute sa vie ; elle lui rapporta toutes ses affections, toutes ses pensées ; lui seul devint le but et le centre de son existence ; et quand leur hymen fut sérieusement réalisé, la naissance d'un fils vint encore resserrer un lien fortifié d'avance par son ancienneté. Mais, bien des philosophes l'ont dit, le bonheur uniforme, qui attache de plus en plus les femmes, a souvent pour effet de détacher les hommes, et Martin Guerre l'éprouva. Vif, étourdi, impatient d'un joug qu'il avait porté de si bonne heure, curieux de voir le monde et de sentir sa liberté, il profita un jour d'un prétexte frivole, d'une légère dispute, où Bertrande confessa depuis avoir eu les premiers torts, pour quitter la maison et le village. On le chercha vainement, on l'attendit. Bertrande passa le premier mois à guetter son retour, mais inutilement ; puis elle consacra ses jours à la prière. Le ciel resta sourd à ses vœux. Elle voulait partir aussi, courir à la recherche du fugitif ; mais le monde est grand, et aucune trace ne pouvait la guider. Que de tourmens pour ce cœur si tendre, que de regrets pour cette âme altérée d'amour, que de nuits sans sommeil, que de veilles sans repos ! Des années se passèrent, son fils grandit, et rien ne vint lui apprendre ce qu'était de-

CRIMES CÉLÈBRES.

venu celui qu'elle avait tant aimé. Elle parlait souvent de lui à son enfant, qui ne la comprenait pas ; elle cherchait à retrouver ses traits dans ceux du jeune Sanxi, et quoiqu'elle s'étudiât à concentrer toute son affection sur son fils, elle éprouvait qu'il y a des peines que l'amour maternel ne peut pas effacer, des larmes qu'il ne peut tarir ; et dévorée par l'ardeur même des sentimens qu'elle refoulait dans son cœur, la pauvre femme dépérissait lentement, entre les regrets du passé, les vains désirs du présent, et la perspective solitaire de l'avenir.

C'est en de pareilles circonstances qu'elle venait d'être offensée dans son honneur, froissée dans ses sentimens maternels, et l'oncle de son mari, qui aurait dû la défendre et la soutenir, n'avait pour elle que des paroles froides et désolantes !

Le vieux Pierre Guerre était avant tout un égoïste ; dans sa jeunesse, on l'avait accusé de pratiquer l'usure, et au fait, on ne savait trop par quels moyens il s'était enrichi ; car le petit commerce d'étoffes auquel il s'adonnait ne semblait pas lui procurer de grands bénéfices. Lors de la disparition de son neveu, il était naturel qu'on lui confiât le soin de faire valoir le patrimoine de la famille, et sur-le-champ il s'occupa d'en doubler les revenus, mais sans se croire obligé d'en rendre compte à Bertrande. Aussi, quand il se persuadait que Martin ne devait plus revenir, pouvait-on lui supposer le désir de prolonger une situation dont il tirait parti.

La nuit étendait peu à peu ses voiles ; c'était à ce moment où le crépuscule confond les objets lointains et

MARTIN GUERRE.

rend les formes indécises, On touchait alors à la fin de l'automne, cette saison mélancolique, qui réveille tant d'idées sombres, et le souvenir de tant d'espérances perdues. L'enfant était rentré dans la maison. Bertrande, toujours assise devant la porte et le front penché sur sa main, songeait tristement aux dernières paroles de son oncle, et revoyait en imagination le passé qu'elles lui avaient rappelé : les scènes de leur enfance, lorsque, mariés si jeunes l'un à l'autre, ils n'étaient encore que des compagnons de jeux, préludant par d'innocentes joies aux graves devoirs de la vie ; puis leur amour croissant peu à peu avec leurs années, jusqu'à ce que l'habitude du bonheur se fût changée, pour elle en passion, pour lui, au contraire, en indifférence ; elle croyait le voir encore tel qu'il était la veille de son départ, jeune et beau, portant fièrement la tête, revenant d'une chasse pénible et allant s'asseoir au berceau de son fils ; elle se rappelait aussi avec amertume les soupçons jaloux qu'elle avait formés, la colère avec laquelle elle les avait laissés éclater, l'offense qu'elle lui avait faite, et la disparition de son mari outragé, suivie de huit ans d'absence et de deuil. Elle pleurait sur son abandon, sur le désert où s'écoulait sa vie, ne voyant autour d'elle que des âmes froides ou des esprits cupides, et ne vivant que pour son enfant, pour celui qui lui retraçait au moins une image incomplète de l'époux qu'elle avait perdu. Perdu ! oui, perdu pour jamais, se disait-elle en soupirant et en levant les yeux vers ces campagnes qui l'avaient vu tant de fois, à cette même heure du jour, aux derniers feux du soleil couchant, revenir pour le re-

CRIMES CÉLÈBRES.

pas de famille. Bertrande parcourait d'un regard distrait les collines éloignées qui dessinaient leurs noires silhouettes sur le ciel enflammé de l'Occident ; puis elle ramena sa vue sur un petit bois d'oliviers planté à l'autre bord d'un ruisseau qui coulait au pied de sa demeure. Tout était calme ; l'approche de la nuit ramenait le silence avec l'obscurité : c'était là le spectacle que Bertrande avait tous les soirs, et quoiqu'elle eût peine à s'en détacher, elle se levait pour rentrer dans la maison, lorsqu'un mouvement qui se fit entre les arbres attira son attention : elle crut d'abord se tromper ; mais les branches craquèrent en s'écartant, et une forme humaine parut de l'autre côté du ruisseau. Bertrande eut peur : elle voulut crier ; mais l'excès même de l'émotion paralysa sa voix, comme il arrive dans un rêve effrayant. Il semblait en effet que ce fût un rêve, car malgré les ténèbres épaissies autour de cette figure indistincte, elle crut reconnaître des traits bien chers à son souvenir. Était-elle le jouet d'une hallucination ? ses rêveries ardentes l'avaient-elles exaltée à ce point ? Elle craignit d'être folle, et s'agenouilla pour prier Dieu. Mais l'illusion ne s'effaçait pas, et devant elle se tenait toujours cette ombre immobile, qui, les bras croisés, la contemplait... Alors elle crut à la sorcellerie, à quelque charme du démon ; et superstitieuse comme on l'était à cette époque, elle embrassa avec ardeur un crucifix qu'elle portait sur son sein, et tomba presque évanouie. D'un bond, le fantôme franchit le ruisseau, et parut à côté d'elle.

— Bertrande !... lui dit-il d'une voix émue. Elle leva

MARTIN GUERRE.

la tête, poussa un cri perçant, et se trouva dans les bras de son mari.

Le soir même, tout le village fut instruit de cet événement. Les habitans se pressaient devant la porte de Bertrande; les amis, les parens de Martin, voulurent tous le revoir après ce retour miraculeux; ceux qui ne l'avaient jamais connu ne furent pas les derniers à témoigner leur curiosité; si bien qu'avant de se retirer auprès de sa femme, le héros de l'aventure fut obligé de se montrer publiquement dans une grange attenante à sa demeure. Ses quatre sœurs fendirent la foule et lui sautèrent au col en sanglotant; l'oncle averti examina son neveu avec surprise d'abord, puis il tendit les bras. Tous le reconnurent, à commencer par la vieille servante Marguerite, qui était entrée au service des deux époux le jour même de leur mariage; on observa seulement que l'âge plus mûr avait affermi ses traits, donné plus de caractère à sa physionomie et plus de développement à ses formes robustes. On remarqua aussi qu'il avait une cicatrice au sourcil droit, et qu'il boitait légèrement. C'étaient deux blessures qu'il avait reçues, dit-il, et dont il ne souffrait plus.

Martin Guerre paraissait impatient de se retirer près de sa femme et de son fils; mais la foule assemblée exigeait un récit des événemens qui s'étaient passés pendant son exil volontaire; il fut obligé de la satisfaire. L'envie de voir le monde l'avait, dit-il, saisi au milieu de son bonheur, il y avait huit ans environ; il n'avait pu résister à cette humeur vagabonde, et un soir il était parti à l'im-

CRIMES CÉLÈBRES.

proviste. Un instinct bien naturel l'avait d'abord conduit dans son pays, en Biscaye, où il avait embrassé ceux de ses parens qu'il y avait laissés autrefois. Là il trouva le cardinal de Burgos, qui l'attacha à sa maison en lui promettant des profits, des horions à donner et à recevoir, et bon nombre d'aventures. Quelque temps après, il passa au service du frère de ce cardinal, qui, bien malgré lui, le força à le suivre à la guerre et à s'armer en partisan contre les Français; ce fut ainsi qu'il se trouva dans les rangs espagnols à la bataille de Saint-Quentin, et qu'il reçut un terrible coup de feu qui lui traversa la jambe; transporté dans une maison d'un village voisin, il tomba entre les mains d'un chirurgien qui voulait lui couper le membre blessé; mais par bonheur ce chirurgien, qui l'avait quitté un moment, ne revint plus, et le malade ayant trouvé une bonne vieille femme qui pensa sa blessure et qui le soigna nuit et jour, se rétablit heureusement en quelques semaines, puis retourna vers le village d'Artigues, heureux de retrouver sa maison, ses biens, surtout sa femme et son enfant, et bien résolu à ne plus les quitter.

En achevant cette histoire, il donna des poignées de main à ses voisins encore émerveillés de le voir au milieu d'eux. Il appela par leurs noms plusieurs paysans qu'il avait laissés fort jeunes, et qui, s'entendant nommer, s'avancèrent vers lui hommes faits et à peine reconnaissables, tout joyeux cependant de n'être pas oubliés. Il rendit à ses sœurs caresses pour caresses, demanda pardon à son oncle des chagrins qu'il lui avait causés dans sa jeunesse par sa mutinerie; il lui rappela en riant les

MARTIN GUERRE.

corrections qu'il avait reçues de lui, et se souvint aussi d'un moine de Saint-Augustin qui lui avait appris à lire, ainsi que d'un révérend père capucin dont la conduite déréglée avait fait scandale dans le pays. Bref, il parut, malgré son long voyage, avoir conservé une mémoire toute fraîche des lieux, des hommes et des choses. Les bonnes gens le comblèrent de félicitations ; ce fut à qui le bénirait d'avoir eu la bonne pensée de revenir ; ce fut à qui rendrait témoignage du chagrin de Bertrande et de sa vertu si parfaite. On s'attendrissait, on pleurait, et on vida plusieurs bouteilles de la cave de Martin Guerre. Enfin on se sépara, avec force exclamations sur les coups imprévus du sort, et chacun se retira chez soi, ému, surpris et satisfait, sauf peut-être le vieux Pierre Guerre, qu'un mot de son neveu avait frappé d'une manière fâcheuse pour ses intérêts, et qui rêva toute la nuit aux chances de perte que lui préparait ce retour.

Il était minuit quand les époux, restés seuls, furent libres de s'abandonner à leur tendresse. Bertrande avait peine à revenir de sa stupeur ; elle ne pouvait en croire ses yeux ni ses oreilles ; elle revoyait là, près d'elle, dans la chambre nuptiale, l'époux qu'elle avait perdu depuis huit années, celui qu'elle avait pleuré, celui que quelques heures auparavant elle avait cru mort !... Dans la révolution soudaine causée par tant de joie succédant à tant de chagrins, elle ne retrouvait plus assez d'énergie pour manifester au dehors ce qu'elle éprouvait ; ses sentimens confus pouvaient difficilement se faire jour, et son cœur ne lui fournit pas d'expressions, tant son trouble lui

CRIMES CÉLÈBRES.

ôtait l'usage de la réflexion et de la parole. Lorsqu'elle commença pourtant à se calmer, lorsqu'elle vit plus clair dans son âme, elle s'étonna de ne point sentir auprès de son époux cet élan d'amour qui la veille encore allait le chercher si loin. C'était bien lui, c'étaient bien ses traits, c'était bien l'homme qu'elle avait choisi, auquel elle avait donné volontairement sa main, son cœur, sa personne, et cependant il lui semblait, en le revoyant, qu'une barrière de froideur, de honte, de pudeur même, la séparait de lui. Le premier baiser qu'il lui donna ne la rendit pas heureuse ; elle rougit et fut attristée. Étrange effet d'une longue absence ! Elle ne pouvait définir quels changemens le temps avait apportés dans l'aspect de cet homme : sa physionomie avait pris un caractère plus rude ; les lignes du visage, l'enveloppe extérieure, la personne physique enfin, n'était qu'à peine altérée ; mais l'âme semblait avoir changé de nature ; les yeux n'avaient plus le même regard. Bertrande avait reconnu son époux, et cependant elle hésitait encore. Ainsi Pénélope, après le retour d'Ulysse, attendait qu'un gage certain confirmât le témoignage de ses yeux, et il fallut, pour se faire reconnaître, que le mari absent lui rappelât des secrets dont elle seule était instruite.

Lui cependant, comme s'il se fût rendu compte des sentimens de Bertrande, comme s'il eût deviné quelque secrète défiance, employa les expressions les plus tendres et les plus affectueuses, donnant à sa chère Bertrande tous les noms d'amitié qu'une habitude intime avait autrefois consacrés entre eux.

MARTIN GUERRE.

— Ma reine, lui dit-il, ma belle colombe, votre ressentiment ne s'effacera-t-il point à ma vue? est-il si vif que ma soumission ne puisse l'adoucir, et mon repentir ne trouvera-t-il pas grâce à tes yeux? Bertrande, Berthe, et, comme je t'appelais encore, Bertranilla!..

Elle voulut sourire, et s'arrêta étonnée; les noms étaient bien les mêmes, mais l'inflexion de la voix était changée.

Il pressa les mains de sa femme dans les siennes.

— Les jolies mains! reprit-il; ont-elles conservé mon anneau? Oui, le voilà, et à côté, l'autre bague, le saphir que je te donnai le jour de la naissance de notre Sanxi!

Bertrande ne répondit pas; mais elle prit doucement l'enfant, et le remit entre les bras de son père.

Martin prodigua les caresses à son fils, et lui parla du temps où il le portait tout petit et tout faible encore, l'élevant à la hauteur des fruits de son jardin, pour qu'il pût y atteindre et y mordre. Il se rappela qu'un jour des ronces sauvages avaient blessé cruellement le pauvre enfant à la jambe, et il s'assura, non sans attendrissement, que la marque y était encore.

Bertrande fut touchée de cette affection vive et de ces souvenirs; elle s'en voulut à elle-même de sa réserve, et se rapprochant du père de son enfant, elle laissa tomber sa main dans celles de Martin, tandis qu'il lui parlait ainsi avec douceur :

— Mon départ t'a laissée dans l'anxiété; je m'en repens aujourd'hui. Mais que veux-tu? j'étais jeune, j'étais fier, et tes reproches étaient si injustes!...

CRIMES CÉLÈBRES.

— Ah ! dit-elle, tu te rappelles encore la cause de notre querelle ?

— Cette jeune Rose, notre voisine, à qui tu prétendis que je faisais la cour, parce qu'un soir tu me trouvas avec elle devant la fontaine du petit bois. Je t'expliquai que le hasard seul avait amené cette rencontre ; d'ailleurs, Rose n'était qu'une enfant ; mais tu ne voulus pas m'écouter, et dans ta colère...

— Ah ! pardon, pardon, mon ami ! interrompit-elle toute confuse...

— Dans ta colère aveugle, tu pris je ne sais quel objet qui se trouvait sous ta main, et tu me le lanças au visage. De là cette blessure, ajouta-t-il en souriant et en montrant son sourcil droit ; cette blessure dont je porte encore la cicatrice.

— O ciel ! s'écria Bertrande , pourras-tu jamais me pardonner ?

— Tu le vois bien ! répondit Martin en l'embrassant.

Toute émue, elle releva les cheveux de son époux, et regarda la trace que la blessure avait laissée sur son front.

— Eh mais ! dit-elle avec une surprise mêlée de crainte, cette cicatrice paraît encore toute fraîche...

— Ah ! reprit Martin avec un peu d'embarras, c'est que dernièrement elle s'était rouverte... Mais je n'y songe plus ; n'en parlons jamais, Bertrande ; je ne veux pas d'un souvenir qui pourrait te faire craindre d'être devenue moins chère à mes yeux.

Il l'attira sur ses genoux ; elle s'en défendit doucement.

MARTIN GUERRE.

— Renvoie ton fils, lui dit Martin : demain il aura des preuves de ma tendresse ; mais aujourd'hui, toi, Bertranille, toi d'abord...

L'enfant embrassa son père et sortit.

Bertrande revint se mettre à genoux près de son mari, et le regarda fixement avec un sourire mêlé d'inquiétude.

Cette attention extrême parut déplaire à Martin :

— Qu'avez-vous donc encore ? dit-il ; pourquoi m'examiner ainsi ?

— Je ne sais, mon ami ; mais pardonne, ah ! pardonne... le bonheur de te revoir était si imprévu ! il me semble que c'est un rêve, je ne puis m'y accoutumer si vite ; laisse-moi quelque temps pour me recueillir ; souffre que je passe cette nuit en prières ! C'est à Dieu que je dois d'abord offrir ma joie et ma reconnaissance.

— Non, interrompit l'époux en passant ses bras autour du beau cou de Bertrande et en caressant ses longs cheveux ; non, c'est à moi que sont dues tes premières pensées : après tant de fatigues, mon repos, c'est ta vue ; mon bonheur, après tant d'épreuves, c'est ton amour ! Voilà l'espoir qui soutenait mes forces, et j'ai hâte de m'assurer, moi aussi, que ce n'est point une illusion.

Et il voulut la relever.

— Oh ! murmura-t-elle, je t'en prie, laisse-moi.

— Quoi donc ! s'écria-t-il avec quelque colère, est-ce ainsi que vous m'aimez, Bertrande ? est-ce ainsi que vous me conservez votre foi ? Ne dois-je pas douter plutôt du témoignage de vos amis ? ne dois-je pas craindre que l'indifférence ou même quelque autre sentiment... ?

CRIMES CÉLÈBRES.

— Oh ! monsieur, vous me faites injure, dit la jeune femme en se relevant.

Il la saisit dans ses bras.

— Non, non, je ne croirai rien qui puisse t'offenser, ma belle reine, et j'ai confiance dans ta foi, comme jadis, tu le sais, lors de mon premier voyage, quand tu m'écrivais ces lettres si tendres, que j'ai toujours conservées depuis. Les voilà.

En disant ces mots, il tira quelques papiers sur lesquels Bertrande put reconnaître son écriture.

— Oui, poursuivit-il, je les ai lues et relues. Vois, tu me parlais alors de ton amour et des chagrins de l'absence... Maintenant pourquoi ce trouble et cette espèce d'effroi ? Te voilà toute tremblante, comme ce jour où je te reçus des mains de ton père... C'était ici, dans cette chambre... Restée seule avec moi, tu me conjurais aussi de m'éloigner, de te laisser passer la nuit en prières... mais j'insistai, tu te le rappelles, je te pressai sur mon cœur, comme à présent.

— Oh ! murmura-t-elle faiblement, de grâce...

Mais ses paroles furent étouffées par un baiser. Le souvenir du passé, le bonheur du présent reprirent tout leur empire, les craintes chimériques disparurent, et les rideaux retombèrent sur le lit nuptial.

Le lendemain fut un jour de fête pour tout le village d'Artigues. Martin alla rendre visite à tous ceux qu'il avait reçus la veille ; ce furent des reconnaissances et des embrassades sans fin. Les jeunes gens se rappelaient qu'il les avait fait jouer étant petits ; les vieillards, qu'ils avaient

MARTIN GUERRE.

assisté à ses fiançailles lorsqu'il n'avait que douze ans. Les femmes se souvenaient d'avoir porté envie à Bertrande; et, parmi elles, la plus jolie de toutes, la fille de maître Marcel l'apothicaire, Rose, qui avait excité tant de jalousie dans le cœur de la pauvre femme, Rose savait bien que cette jalousie n'était pas tout-à-fait injuste; car Martin lui avait adressé ses hommages, et elle ne le revit pas sans quelque trouble; car maintenant, mariée à un riche bourgeois, vieux, laid et jaloux, elle comparait, en soupirant, son triste sort à celui de son heureuse voisine. De leur côté, les sœurs de Martin le retinrent chez elles, et lui parlèrent des jeux de leur enfance, de leur père et de leur mère, morts tous deux en Biscaye. Martin essuya les larmes que leur arrachaient ces souvenirs du passé; et il ne fut plus question que de se réjouir. Des repas furent donnés et rendus; Martin réunit à sa table ses parens et ses anciens amis; la gaieté la plus franche y régna. On remarqua seulement que le héros de ces fêtes bachiques s'abstenait de boire du vin; on lui en fit des reproches: il répondit que, depuis les blessures qu'il avait reçues, le soin de sa santé lui défendait tout excès. Il fallut bien admettre cette excuse; et ce qui résulta des précautions prises par Martin, c'est qu'il conservait toute sa tête et tout son sang-froid, tandis que les autres s'abandonnaient aux folles inspirations de l'ivresse.

— Ah! s'écria l'un des convives, qui avait étudié dans des livres de médecine, Martin a raison de craindre les boissons spiritueuses: les blessures les mieux cicatrisées peuvent se rouvrir et s'enflammer par suite de l'intempérance;

CRIMES CÉLÈBRES.

quant aux gens qui ont des plaies récentes, le vin leur sert de poison mortel : on a vu sur le champ de bataille des blessés mourir en deux heures pour avoir avalé quelques gouttes d'eau-de-vie.

Martin Guerre pâlit, et entama une conversation avec la belle Rose, sa voisine. Bertrande s'en aperçut, mais elle ne témoigna aucune inquiétude : elle avait été trop punie de ses premiers soupçons pour se livrer encore à la jalousie ; d'ailleurs, son mari lui montrait tant d'amour, qu'elle devait être bien rassurée.

Les premiers temps passés, Martin Guerre songea à mettre ordre à ses affaires. Sa fortune était un peu compromise par sa longue absence : un voyage en Biscaye était nécessaire pour qu'il rentrât dans les biens qui devaient lui appartenir, et sur lesquels la justice avait déjà mis la main. Il lui fallut plusieurs mois pour obtenir, moyennant quelques sacrifices bien placés, que la chicane lui rendit les champs et la maison de son père. Quand il eut réussi, il revint à Artigues, et se disposa également à rentrer en possession des biens de sa femme, et ce fut à ce sujet qu'un matin, onze mois environ après son retour, il vint trouver son oncle Pierre.

Celui-ci s'attendait à cette visite ; il fut très-poli : il fit asseoir Martin, l'accabla de complimens, tout en le regardant avec attention pour sonder ses pensées, et il fronça le sourcil en découvrant que son neveu était venu avec une détermination bien arrêtée. Martin fut le premier à rompre le silence.

— Mon oncle, dit-il, je viens vous remercier du soin

MARTIN GUERRE.

que vous avez pris en mon absence des biens de ma pauvre femme ; elle n'aurait jamais pu les faire valoir par elle-même. Vous en avez touché les revenus pour les conserver à la famille : c'était d'un bon parent ; je n'attendais pas moins de votre affection. Me voilà de retour, et libre de toute autre affaire ; maintenant comptons, s'il vous plaît.

L'autre toussa et raffermi sa voix avant de répondre ; puis il dit avec lenteur, en mesurant ses paroles :

— Tout est compté, mon cher neveu : grâce au ciel, je ne vous dois rien.

— Comment ! s'écria Martin stupéfait, ces revenus...

— Ces revenus ont été bien et dûment employés à l'entretien de votre femme et de votre enfant.

— Quoi ! mille livres pour cet usage ! et Bertrande vivait seule, si simple, si retirée ! Allons, ce n'est pas possible !

— Le surplus, reprit l'oncle avec impassibilité, le surplus a servi à payer les frais des semences et des récoltes.

— Quand le labeur des gens de campagne est à si bas prix !

— Voici ma note, dit Pierre.

— Et cette note est un mensonge ! s'écria le mari de Bertrande.

Pierre crut convenable de paraître offensé et de se mettre en colère ; l'autre, déjà exaspéré par cette mauvaise foi évidente, le prit sur un ton encore plus haut. Il parla de faire un procès ; Pierre menaça de chasser l'insolent qui venait le braver dans sa maison, et, joignant le

CRIMES CÉLÈBRES.

geste à la parole, il le prit par le bras pour le faire sortir ; Martin, furieux, leva la main sur lui.

— Sur ton oncle, malheureux !

Martin s'arrêta ; mais en sortant il murmura quelques reproches mêlés d'injures, parmi lesquels Pierre distingua ces mots :

— Vous êtes un faussaire !

— Voilà un nom dont je me souviendrai ! s'écria le vieillard vindicatif en fermant sa porte avec violence.

Le procès fut intenté par Martin Guerre par devant le juge de Rieux ; quelque temps après il intervint une sentence qui, statuant sur les comptes présentés par Pierre, les déclara inexacts, et condamna l'administrateur infidèle à payer à son neveu quatre cents livres par chaque année. Le jour où cette somme fut arrachée à son coffre-fort, l'ancien usurier laissa échapper un cri de vengeance ; mais jusqu'à ce qu'il pût satisfaire sa haine, il fallut la dissimuler, et répondre par un sourire amical aux avances de rapprochement qui lui furent faites. Ce fut six mois après, et à l'occasion d'un événement heureux, que Martin remit le pied dans la maison de son oncle. Les cloches célébraient la naissance d'un enfant : il y avait fête au logis de Bertrande ; tous les amis, réunis sur le seuil de la demeure de l'accouchée, n'attendaient plus que la présence du parrain pour mener le nouveau-né à l'église, et des cris de joie s'élevèrent de toutes parts, lorsque le vieux Pierre, conduit par Martin, s'avança, un bouquet au côté, et prit la main de Rose, sa jolie commère. Bertrande se réjouit de cette

MARTIN GUERRE.

réconciliation, et s'abandonna aux idées les plus riantes. Elle se trouvait si heureuse ! elle était bien dédommée de ses longs ennuis ; ses regrets étaient apaisés, ses soupirs les plus ardents étaient exaucés ; l'intervalle qui sépare son ancien bonheur de son bonheur présent s'effaçait à ses yeux, comme si la chaîne n'eût jamais été rompue. Elle aimait son mari, plus peut-être qu'elle ne l'avait jamais aimé : il se montrait plein d'affection pour elle, et elle se sentait pleine de reconnaissance. Enfin elle ne se souvenait de ses chagrins que pour mieux goûter par la comparaison la joie nouvelle que le ciel lui avait envoyée. Le passé pour elle était sans ombre, l'avenir sans nuage, et la naissance d'une fille, en resserrant encore le lien qui l'unissait à son époux, s'offrait à elle comme un nouveau gage de félicité. Pauvre femme ! l'horizon, qui lui semblait si pur, allait s'assombrir de nouveau.

Le soir même de la cérémonie du baptême, une bande de musiciens et de jongleurs traversa fort à propos le village. Les gens de la fête leur firent quelques libéralités. Pierre en interrogea quelques-uns : le chef de la troupe était Espagnol. Pierre le fit aussitôt entrer chez lui ; on remarqua qu'il resta près d'une heure enfermé avec cet homme, qui s'éloigna ensuite muni d'une bourse assez bien garnie. Deux jours après, Pierre annonça à sa famille qu'une affaire de commerce l'appelait en Picardie auprès d'un de ses anciens associés, et il partit en effet pour s'y rendre, promettant d'être bientôt de retour.

CRIMES CÉLÈBRES.

Ce fut un jour terrible pour Bertrande que celui où elle revit cet homme. Elle était seule auprès du berceau de son plus jeune enfant, ne songeant qu'à épier l'instant du réveil, lorsque la porte s'ouvrit et que Pierre parut. Dès que Bertrande l'eut envisagé, elle recula par l'effet d'une crainte instinctive; car la physionomie du vieillard avait quelque chose à la fois de méchant et de joyeux: c'était l'expression de la haine satisfaite, c'était la rage unie au triomphe; son sourire faisait peur. Elle n'osa l'interroger d'abord, et lui fit signe de prendre un siège; mais il marcha droit à elle, et, levant la tête, il lui dit d'une voix forte :

— A genoux, madame! et demandez pardon à Dieu!

La jeune femme le regarda fixement.

— Pierre, êtes-vous insensé?

— Vous devez savoir si j'ai ma raison.

— Demander pardon, moi! et de quelle faute, au nom du ciel?

— Du crime dont vous êtes la complice.

— Un crime! expliquez-vous.

— Oui, reprit Pierre avec un ton d'ironie, une femme se croit innocente lorsqu'elle a dérobé le péché à tous les yeux; elle pense que la vérité n'éclatera jamais, et sa conscience s'endort dans l'oubli de ses fautes. En voici une qui croyait les siennes bien cachées; le hasard la favorisait: un mari absent, mort peut-être; puis un autre homme si semblable de taille, de visage et de manières, si bien dressé à son rôle, que tout le monde devait s'y méprendre! Qu'y a-t-il d'étrange à ce que cette femme

MARTIN GUERRE.

s'y laisse volontiers tromper aussi, faible, sensible, ennuyée du veuvage?...

Bertrande écoutait sans comprendre; elle voulut interrompre Pierre, il continua :

— Elle pouvait, sans rougir aux yeux du monde, accueillir cet étranger, lui accorder le nom de son mari, lui en donner les droits; elle pouvait se dire fidèle en étant coupable, paraître constante dans son changement même, et concilier à la fois, sous le voile du mystère, son honneur, ses devoirs et... son amour peut-être.

— Mais que voulez-vous dire? s'écria la jeune femme en joignant les mains avec anxiété.

— Que vous favorisez l'imposture d'un homme qui ne fut jamais votre mari.

Frappée d'une commotion violente, Bertrande chancela, et se retint au meuble le plus voisin; puis, reprenant des forces contre une attaque si étrange, elle s'avança vers le vieillard :

— Qui? lui, mon mari, votre neveu, un imposteur!

— Ne le saviez-vous pas?

— Moi!

A ce cri, qui partit de l'âme, Pierre vit bien qu'elle n'était pas instruite, et qu'il lui avait porté un coup imprévu; il reprit alors avec plus de calme :

— Quoi! vous aussi, Bertrande, il vous aurait trompée?

— Ah! Pierre, vos paroles me font mourir! vous me torturez à plaisir! Plus d'obscurité! plus de mystères! que supposez-vous? que savez-vous? dites-le ouvertement!

CRIMES CÉLÈBRES.

— Vous aurez du courage?

— J'en aurai, dit la pauvre femme toute tremblante.

— Dieu m'est témoin que j'aurais voulu vous cacher la vérité; mais il faut vous l'apprendre, ne fût-ce que pour sauver votre âme engagée dans un piège affreux... il en est temps encore, si vous suivez mes conseils. Écoutez-moi : l'homme avec qui vous vivez, celui qui a pris le nom de votre mari, ce prétendu Martin Guerre enfin, n'est qu'un fourbe, un faussaire...

— Qu'osez-vous dire?

— Ce que j'ai découvert. Oui, j'avais un soupçon vague, un pressentiment inquiet; malgré le prodige d'une ressemblance frappante, j'hésitais involontairement, j'avais peine à retrouver en lui le sang de ma sœur; et le jour où il osa lever la main sur moi... ah! ce jour-là, je le condamnai dans mon âme... Le hasard s'est chargé de me justifier. Un vagabond espagnol, un ancien partisan qui passa un soir dans ce village, s'était trouvé de sa personne à la bataille de Saint-Quentin; il y avait vu Martin Guerre grièvement blessé à la jambe d'un coup d'arquebuse. Après l'action, blessé lui-même, il s'était rendu dans un village voisin, et là il avait entendu le chirurgien déclarer à haute voix que le malheureux couché dans la chambre voisine devait subir l'amputation, et que probablement il n'y survivrait pas. La porte s'ouvrit, il vit le blessé, et reconnut Martin Guerre. Voilà ce que m'apprit l'Espagnol. Guidé par ces renseignements, je prétextai une affaire, je me rendis dans le village qu'il m'avait indiqué, j'interrogeai ceux des habitans qui pou-

MARTIN GUERRE.

vaient conserver d'anciens souvenirs, et voici ce que j'appris :

— Eh bien? demanda Bertrande, pâle et haletante d'angoisse.

— Eh bien! la jambe du blessé avait été coupée.

— Ciel!

— Et suivant les pronostics du chirurgien, il était mort, disait-on, quelques heures après, car on ne l'avait jamais revu.

Sous le coup d'une telle révélation, Bertrande resta quelques instans anéantie; mais, repoussant bientôt ces terribles idées :

— Non, oh! non, s'écria-t-elle, c'est impossible; c'est une fable inventée pour le perdre, pour nous perdre tous.

— Quoi! vous ne me croyez pas?

— Non, jamais!

— Ah! dites plutôt que vous feignez de ne pas me croire : la vérité est entrée dans votre âme, mais vous voulez encore la repousser. Songez, vous dis-je, à votre salut éternel.

— Malheureux! taisez-vous... Non, Dieu n'aurait pas voulu m'éprouver ainsi! Quelle preuve, quel indice à l'appui de vos paroles?

— Les témoignages dont je vous ai parlé.

— Pas d'autres?

— Non, pas d'autres encore.

— Belles preuves, en effet! le récit d'un vagabond qui aura flatté votre haine pour tirer de vous quelque

CRIMES CÉLÈBRES.

argent, les rumeurs d'un village, des souvenirs de dix années, et enfin votre parole, à vous que la vengeance seule fait agir, à vous qui avez juré de lui faire payer cher les mécomptes de votre cupidité, et dont toutes les passions sont acharnées! Non, Pierre, non, je ne vous crois pas, je ne vous croirai jamais!

— D'autres seront moins incrédules peut-être, et si j'accuse tout haut l'imposteur...

— Je vous démentirai.

Ets'avançant avec énergie, l'œil brillant d'une sainte colère :

— Sortez de cette maison, sortez! ajouta-t-elle; car l'imposteur... c'est vous!

— Ah! je saurai bien vous convaincre tous, et vous faire tout avouer! s'écria le vieillard furieux.

Il sortit; et Bertrande, accablée, se laissa tomber sur un siège.

Que se passait-il dans l'âme de cette pauvre femme? Toute la force qui l'avait soutenue contre Pierre l'abandonna dès qu'elle se trouva seule; malgré la résistance qu'elle opposait au soupçon, une lueur affreuse, celle du doute, pénétra dans son cœur, et remplaça ce pur flambeau de confiance qui l'avait guidée jusque alors; et ce doute, hélas! s'attaquait en même temps à son honneur et à son amour; car elle aimait de toute l'affection tendre d'une femme. De même que le poison une fois pris se glisse peu à peu et circule sourdement dans toutes les veines, corrompant le sang, et s'infiltrant dans les sources de la vie, jusqu'à ce qu'éclate enfin la désorganisation

MARTIN GUERRE.

totale du corps humain, ainsi le soupçon, cet autre poison mortel, étendait ses ravages dans cette âme qui l'avait reçu. Bertrande se rappela avec effroi la première impression qu'elle avait ressentie en revoyant Martin Guerre, ses répugnances secrètes et involontaires, son étonnement en ne trouvant point en elle de sympathie pour l'époux qu'elle avait si ardemment regretté. Elle se souvint aussi, comme si elle s'en apercevait pour la première fois, que Martin, autrefois étourdi, vif et emporté, paraissait maintenant réfléchi et maître de lui. Elle avait attribué ce changement de caractère au développement de l'âge; mais elle frémissait à l'idée d'une autre cause. Quelques autres circonstances éparses se présentèrent encore à son esprit : c'étaient des oublis, des distractions de son mari dans des détails presque insignifiants ; ainsi il lui était arrivé souvent de ne point répondre au nom de Martin, ou de se tromper de chemin en allant à un ermitage autrefois bien connu des deux époux, ou de ne pas savoir lui répondre quand elle lui adressait quelques mots en langue basque ; c'était de lui pourtant qu'elle avait appris le peu qu'elle en savait. En outre, il n'avait jamais, depuis son retour, voulu écrire devant elle : craignait-il qu'on ne remarquât quelque différence entre son écriture d'alors et celle d'autrefois ? Tous ces faits, auxquels elle avait prêté peu d'attention, acquirent de leur rapprochement une importance effrayante. Un trouble affreux s'empara de Bertrande. Devait-elle rester dans cette incertitude, ou chercher une lumière qui achèverait peut-être sa perte ? Et comment s'assurer de la vé-

CRIMES CÉLÈBRES.

rité? en interrogeant le coupable? en surprenant sa confusion? en épiant sa pâleur? en lui arrachant un aveu? Mais depuis deux ans cet homme avait vécu avec elle, il était le père de son enfant; elle ne pouvait l'avilir sans s'avilir elle-même; l'explication une fois abordée, elle ne pouvait le punir sans se perdre elle-même, ni lui pardonner sans rougir. Lui reprocher son imposture pour se taire ensuite et lui garder le secret, c'était détruire à plaisir la paix de toute sa vie; faire un éclat et appeler le châ-timent sur la tête du faussaire, c'était attirer le dés-honneur sur la sienne et sur celle de sa fille. La nuit la surprit dans ces affreuses perplexités; trop faible pour y résister, elle sentit un frisson glacial s'emparer d'elle; elle se mit au lit; une fièvre violente se déclara, et pendant plusieurs jours elle fut entre la vie et la mort. Pendant cette maladie, Martin Guerre lui prodigua les soins les plus empressés. Elle en fut vivement touchée, ayant une de ces âmes ardentes qui ressentent le bienfait aussi fortement que l'injure. Quand elle fut un peu remise, et que la raison commença à lui revenir, elle se souvint confusément de tout ce qui s'était passé; il lui sembla avoir fait un rêve, un rêve horrible. Elle s'informa si Pierre était venu la voir; Pierre n'avait pas paru dans la maison. Cette conduite de son oncle ne pouvait s'expliquer que par la scène qui avait eu lieu; alors elle se rappela tout: l'accusation portée par Pierre Guerre, ses propres observations qui l'avaient confirmée, enfin toutes ses douleurs, toutes ses angoisses. Elle s'informa des rumeurs du village, Pierre n'avait pas parlé.

MARTIN GUERRE.

Pourquoi? Avait-il reconnu que ses soupçons étaient injustes? ou plutôt, attendait-il d'autres preuves? Elle retomba elle-même dans sa cruelle incertitude; avant de croire au crime ou à l'innocence de Martin, elle résolut de l'observer encore.

Cependant, comment supposer que Dieu eût créé deux visages si semblables, deux êtres en tout si pareils, et qu'il les eût jetés ensemble dans le monde et sur la même route en quelque sorte, pour abuser et perdre une malheureuse femme? Une terrible idée lui vint, une idée qui devait se présenter la première dans ce siècle de superstition, c'est que l'ennemi du genre humain avait pu revêtir la forme humaine, et paraître sous les traits d'un mort pour gagner à l'enfer une âme de plus. Sa tête s'exalta sur cette idée; elle courut à l'église, paya des messes, et pria avec ferveur. Elle s'attendait d'un jour à l'autre à voir le démon sortir du corps qu'il avait animé; ses vœux, ses offrandes, ses prières furent inutiles. Mais le ciel lui envoya une inspiration qu'elle s'étonna de n'avoir pas eue plus tôt. Si c'est le tentateur, se dit-elle, qui a pris la forme de mon époux bien aimé, comme son pouvoir est sans bornes dans l'empire du mal, il en a revêtu la figure exacte, et aucune différence ne doit se manifester, si légère qu'elle puisse être; mais, au contraire, si ce n'est qu'un homme qui lui ressemble, Dieu les aura distingués par quelques marques.

Elle se souvenait alors, et si ce souvenir lui avait échappé, c'est qu'avant l'accusation de Pierre elle était demeurée sans défiance, et que depuis cette accusation

CRIMES CÉLÈBRES.

le désordre de ses idées et la maladie lui avaient presque ôté l'usage de sa raison, elle se souvint, disons-nous, que son mari avait derrière l'épaule gauche, presque à la naissance du cou, un de ces petits signes presque imperceptibles dont la marque ne s'efface jamais. Mais Martin portait les cheveux très-longs, il était difficile de vérifier l'existence de cet indice. Une nuit, pendant qu'il dormait, Bertrande coupa une mèche de ses cheveux à l'endroit où le signe devait être..... le signe n'y était pas!

Convaincue enfin de l'imposture, Bertrande eut un moment d'angoisses indicibles. Cet homme que pendant deux ans elle avait respecté et chéri, qu'elle avait reçu dans ses bras comme un époux vivement regretté, c'était un fourbe, un infâme!... elle était criminelle sans l'avoir su, sans l'avoir voulu!... Sa fille était née d'un commerce illégitime, et le ciel avait dû maudire cette union sacrilège... Pour comble de malheur, elle portait dans son sein un autre fruit de cette union. La malheureuse voulut mourir; mais la religion et l'amour de ses enfants la retinrent. Agenouillée devant le berceau de son fils et de sa fille, elle demanda pardon au père de l'un pour le père de l'autre. Elle ne pouvait se décider à proclamer elle-même leur infamie.

— Oh! dit-elle, toi qui n'es plus, et que j'ai aimé, tu sais si un sentiment coupable était jamais entré dans mon âme! Quand je vis cet homme, je crus te revoir; quand je fus heureuse, je crus te devoir mon bonheur; c'était encore toi que j'aimais en lui; et tu n'exiges pas

MARTIN GUERRE.

sans doute que par un éclat funeste j'attire la honte et le scandale sur mes enfans et sur leur mère !

Elle se releva plus calme ; il lui sembla qu'une inspiration céleste venait de lui tracer son devoir. Se taire et souffrir, telle fut la vie qu'elle adopta, vie d'abnégation et de sacrifices, qu'elle offrit à Dieu comme une expiation de sa faute involontaire. Mais qui peut comprendre les bizarreries du cœur ? Cet homme dont elle aurait dû avoir horreur, cet homme qui l'avait entraînée dans la complicité d'un crime, ce faussaire dévoilé qu'elle aurait dû ne voir qu'avec mépris... elle l'aimait !... Une longue habitude, l'autorité qu'il avait prise sur elle, l'amour qu'il lui avait témoigné, enfin mille sympathies dont le cœur seul a le secret, avaient exercé sur cette femme une telle influence, qu'au lieu de l'accuser et de le maudire, elle lui cherchait une excuse dans l'excès d'une passion à laquelle il avait obéi sans doute lorsqu'il usurpait le nom d'un autre. Enfin, elle craignait encore plus le châtement pour lui que le scandale pour elle ; et quoique bien résolue à ne plus lui céder des droits achetés par un crime, elle tremblait à l'idée de perdre son cœur. Voilà surtout ce qui la décida à renfermer sa découverte dans un silence éternel : un mot, un seul mot qui aurait laissé voir qu'elle était instruite, aurait élevé entre elle et lui une insurmontable barrière.

Cependant elle ne put tellement se contraindre que son chagrin ne parût au dehors. Elle versait en secret d'abondantes larmes dont ses yeux gardaient la trace ; plusieurs fois Martin lui demanda la cause de sa tris-

CRIMES CÉLÈBRES.

tesse : elle affectait de sourire en s'excusant ; mais ensuite elle redevenait sombre et pensive. Martin attribua cette humeur noire à des caprices ; il s'aperçut que Bertrande perdait sa fraîcheur, que ses joues se creusaient, et il crut voir dans ce déclin de sa beauté les ravages précoces du temps. L'ingrat devint alors moins empressé près d'elle, ses absences furent plus longues et plus fréquentes ; il laissa éclater son impatience, et son ennui de se voir observé ; car elle attachait sans cesse ses regards sur lui, et remarquait avec douleur ce changement et cette froideur. Ainsi, la pauvre femme qui avait tout sacrifié pour conserver au moins l'amour de cet homme voyait peu à peu cet amour lui échapper.

Un autre l'observait aussi : Pierre Guerre, qui depuis la tentative qu'il avait hasardée auprès de Bertrande, n'avait sans doute recueilli aucun indice nouveau, Pierre Guerre n'osait faire éclater ses soupçons sans les appuyer par une preuve positive ; aussi ne perdait-il aucune occasion d'examiner toutes les démarches de son prétendu neveu, espérant que le hasard l'amènerait sur la trace de quelque découverte. Il devinait d'ailleurs, à la mélancolie de Bertrande, que celle-ci avait acquis une certitude fatale et qu'elle était décidée à la dissimuler.

Martin était alors en marché pour vendre une partie de son héritage ; cette affaire nécessitait de fréquentes entrevues avec des gens de loi de la ville voisine ; deux fois par semaine il se rendait à Rieux, et, pour moins de fatigue, il partait à cheval vers les sept heures du soir, couchait à la ville, et ne revenait que le lendemain dans

MARTIN GUERRE.

l'après-midi. Ces habitudes avaient été remarquées par son ennemi ; celui-ci ne tarda pas à se convaincre qu'une partie des heures employées en apparence à ce voyage avait une autre destination.

Un soir, vers dix heures environ, par une nuit assez noire, la porte d'une maisonnette isolée, située à une demi-portée de fusil du village, s'ouvrit doucement, et laissa passer d'abord un homme enveloppé d'un grand manteau, puis une jeune femme qui le suivit assez loin dans la campagne. Arrivés à l'endroit où ils devaient se séparer, ils se donnèrent un tendre baiser d'adieu, et murmurèrent quelques mots d'amour ; l'amant délia son cheval, qui était attaché à un arbre, monta en selle, et s'élança au galop du côté de la ville. Quand on n'entendit plus rien, la jeune femme, toute pensive, retourna lentement vers sa demeure ; mais, comme elle approchait de la porte, tout-à-coup un personnage sortit de l'angle de la maison et lui barra le chemin : effrayée, elle veut crier, il lui prend le bras et lui ordonne de se taire.

— Rose, lui dit-il à voix basse, je sais tout : cet homme qui sort de chez toi est ton amant ; pour le recevoir sans danger, tu as endormi ton vieux mari au moyen d'une drogue dérobée à maître Marcel, ton père. Voilà un mois que cette intrigue est nouée ; deux fois par semaine, à sept heures, tu ouvres cette porte à ce cavalier, et ce n'est qu'à dix heures qu'il sort pour se rendre à la ville. Cet homme, je le connais, je suis son oncle.

Glacée de terreur, Rose se jeta à genoux et lui demanda grâce.

CRIMES CÉLÈBRES.

— Oui, reprit Pierre, tu as raison d'être épouvantée, car ton secret est entre mes mains, je puis le divulguer, et te perdre à tous les yeux.

— Vous ne ferez pas cela, dit la femme coupable en joignant les mains.

Il continua :

— Je puis avertir ton mari, lui apprendre que sa couche est souillée, lui dire quel est ce sommeil si lourd dont on profite pour le déshonorer.

— Il me tuerait !

— Je le sais ; il est jaloux, il est Italien, il saurait se venger... comme moi.

— Mais je ne vous ai jamais fait de mal, cria-t-elle toute éplorée ; grâce ! grâce ! épargnez-moi !

— A une condition.

— Laquelle ?

— Viens avec moi.

Éperdue, égarée, Rose se laissa entraîner par lui.

Bertrande venait d'achever sa prière du soir, elle allait se mettre au lit, lorsque plusieurs coups frappés à sa porte la firent tout-à-coup tressaillir. Pensant que peut-être un de ses voisins avait besoin de secours, elle se hâta d'aller ouvrir : quelle fut sa surprise quand elle se trouva en présence d'une femme échevelée que Pierre tenait par le bras en s'écriant avec force :

— Voilà ton juge ! C'est à Bertrande, c'est à elle qu'il faut tout avouer.

Bertrande ne reconnut pas d'abord cette femme, qui tomba à ses pieds, terrassée par la voix de Pierre.

MARTIN GUERRE.

— Dis la vérité ici, poursuivit-il, ou je vais la dire chez toi, à ton mari !

— Ah ! madame, tuez-moi, dit la malheureuse femme en se cachant le visage ; que je périsse par votre main plutôt que par la sienne !

Bertrande, stupéfaite, ne comprenait encore rien à cette scène ; mais elle reconnut Rose.

— Qu'est-ce donc, madame ? pourquoi êtes-vous chez moi, pâle, éplorée, à cette heure ? et pourquoi Pierre vous a-t-il traînée ici ?... Moi, votre juge, dit-il !... de quel crime êtes-vous donc coupable ?

— Si Martin était là, il pourrait vous répondre, dit Pierre.

A ce mot, un éclair de jalousie traversa l'âme de Bertrande, tous ses anciens soupçons se réveillèrent.

— Comment ? que dites-vous ? mon mari...

— Est sorti tout-à-l'heure de chez cette femme ; depuis un mois ils se voient en secret, ils vous trompent ; je les ai vus, elle n'osera pas me démentir.

— Ah ! madame ! cria Rose toujours agenouillée.

Ce cri était un aveu. Bertrande devint pâle comme une morte.

— O ciel ! murmura-t-elle, trompée, trahie par lui !

— Depuis un mois, répéta le vieillard.

— Oh ! l'infâme ! continua-t-elle avec une colère qui croissait à chaque mot ; toute sa vie n'est donc que mensonge ! il s'est joué de ma crédulité, et maintenant c'est de mon amour qu'il se joue ! il ne me connaît donc pas ? il croit donc pouvoir me braver, moi, moi de qui dépend son sort, son honneur, sa vie !

CRIMES CÉLÈBRES.

Puis, se tournant vers la coupable :

— Et toi, malheureuse ! par quel indigne artifice as-tu surpris son amour ? par quel sortilège, par quel philtre empoisonneur dont ton digne père t'a donné le secret ?

— Hélas ! madame, ma faiblesse est mon seul crime ! et c'est aussi ma seule excuse. Autrefois, quand j'étais jeune fille, je l'ai aimé, madame, et maintenant ces souvenirs m'ont perdue.

— Des souvenirs ! As-tu donc cru aussi aimer le même homme ? es-tu donc la dupe de l'imposture ? ou plutôt ne feins-tu pas de l'être pour te couvrir d'un lambeau d'excuse ?

Rose à son tour ne la comprenait pas.

— Oui, poursuivit-elle en s'animant toujours, c'était peu pour le fourbe d'usurper les droits d'époux et de père : il fallait, pour mieux jouer son personnage, qu'il abusât aussi la maîtresse par sa ressemblance... Ah ! ah ! ah ! c'est plaisant, n'est-il pas vrai ? Vous aussi, Rose, vous avez cru revoir votre amant ! Je suis donc bien excusable, moi, sa femme, qui me suis crue fidèle à mon mari !

— Que signifie ce langage ? demanda Rose épouvantée.

— Cela signifie que cet homme est un imposteur, et que je le démasquerai ! Oh ! vengeance ! vengeance !

Pierre s'avança :

— Bertrande, dit-il, tant que je vous ai crue heureuse, tant que j'ai pu craindre de troubler ce bonheur, je me suis tu ; j'ai renfermé ma juste colère, j'ai épargné

MARTIN GUERRE.

l'usurpateur du nom et des biens de mon neveu ; maintenant, puis-je parler ?

— Oui, répondit-elle d'une voix sourde.

— Vous ne me démentirez pas ?

Pour toute réponse, elle s'assit devant la table, et, d'une main tremblante, elle écrivit à la hâte quelques lignes, et remit le papier au vieillard. Il s'en saisit ; son œil étincelait de joie.

— Oui, vengeance contre lui ! mais pour elle... pitié ! que son humiliation soit son seul châtiment ; en échange de ses aveux, j'ai promis le silence ; me l'accorderez-vous ?

Bertrande fit un geste d'assentiment et de dédain.

— Allez sans crainte, dit Pierre à la femme coupable.

Celle-ci sortit, et Pierre quitta aussi la chambre.

Restée seule, Bertrande se sentit épuisée par tant d'émotions ; l'indignation fit place à l'abattement. Elle songea à ce qu'elle venait de faire, à l'éclat qu'elle allait attirer sur sa tête. En ce moment sa fille s'éveilla, lui tendit les bras en souriant et nomma son père. Son père ! c'était un grand coupable ! Mais était-ce à elle de le perdre, de provoquer l'action des lois, de le vouer à la mort après l'avoir pressé dans ses bras ? à l'infamie, quand la honte devait s'étendre sur elle et sur l'enfant qui était né d'elle, et sur celui qu'elle sentait tressaillir dans ses flancs ? Qu'il fût criminel devant Dieu, c'était à Dieu de le punir ; qu'il fût criminel envers elle, c'était par son mépris qu'elle devait l'écraser ; mais appeler les hommes à laver cette

CRIMES CÉLÈBRES.

offense, les initier à tous les mystères de sa vie, profaner le sanctuaire du lit conjugal, enfin, convier tout le monde à ce funeste scandale, c'est ce qu'elle avait fait, l'imprudente ! Elle se repentit de sa folle précipitation, elle espéra en prévenir les suites ; malgré la nuit et le mauvais temps, elle courut sur-le-champ au logis de Pierre, pour lui reprendre à tout prix sa dénonciation ; Pierre n'y était pas, il avait fait seller un cheval et s'était rendu en toute hâte à la ville de Rieux. La plainte de Bertrande était entre les mains des magistrats.

Au point du jour, la maison où logeait Martin Guerre pendant son séjour à la ville fut cernée par des haliebardiens. Il se présenta devant eux avec assurance, et leur demanda ce qu'ils voulaient. Quand on lui eut appris le sujet de l'accusation, il pâlit légèrement, puis il se remit et se laissa conduire sans résistance devant le juge. Là on lui lut la requête de Bertrande qui le déclarait imposteur, disant que *faussement, témérairement, traîtreusement, il l'avait abusée en prenant le nom et en supposant la personne de Martin Guerre ; elle demandait qu'il fût condamné à demander pardon à Dieu, au roi, et à elle.*

L'accusé écouta cette lecture avec calme, et fit bonne contenance ; il témoigna seulement une profonde surprise au sujet de la démarche de sa femme, qui, après avoir vécu plus de deux années avec lui depuis son retour, songeait pour la première fois à lui contester le nom qu'elle lui avait si long-temps donné. Comme il ignorait à la fois et les soupçons que Bertrande avait conçus, et la certi-

MARTIN GUERRE.

tude qu'elle avait acquise, et enfin l'explosion de jalousie qui avait déterminé cette plainte, son étonnement fut naturel, et n'eut pas l'air d'une comédie jouée. Il rejeta le tout sur les instigations de Pierre Guerre, son oncle : ce vieillard, dit-il, guidé à la fois par la cupidité et la vengeance, lui voulait contester son nom et son état, pour le dépouiller de son bien, qui pouvait valoir seize à dix-huit mille livres ; et pour atteindre ce but, le misérable n'avait pas craint de suborner Bertrande, et de lui prêter, au risque de la déshonorer, cette accusation calomnieuse, horrible et inouïe dans la bouche d'une femme légitime. — Ah ! ce n'est pas elle que j'accuse, s'écria-t-il ; elle doit souffrir plus que moi, si réellement un doute semblable est entré dans son cœur ; mais je déplore la facilité avec laquelle elle a ouvert l'oreille aux étranges calomnies de mon ennemi.

Tant d'assurance en imposa d'abord au juge. Reconduit en prison, l'accusé en sortit deux jours après pour subir un interrogatoire en règle.

Il commença par expliquer la cause de sa longue absence, amenée, dit-il, par une querelle de ménage, dont Bertrande s'était bien souvenue ; il raconta ensuite la vie qu'il avait menée pendant ces huit années, d'abord vagabond, courant le pays par curiosité, par amour des voyages, puis franchissant les frontières, revoyant la Biscaye, son pays natal, entrant au service du cardinal de Burgos, de là enrôlé comme partisan dans les troupes du roi d'Espagne, blessé sur le champ de bataille de Saint-Quentin, ramassé, porté au prochain village, et guéri

CRIMES CÉLÈBRES.

malgré la menace d'une amputation. C'est alors que, brûlant du désir de revoir sa femme, son enfant, ses parents, et sa seconde patrie, il était revenu à Artigues, où il avait eu le bonheur d'être reconnu sans hésitation par tout le monde, y compris ce même Pierre Guerre son oncle, qui maintenant avait la barbarie de le vouloir désavouer. En effet, n'avait-il pas été comblé de caresses par cet homme jusqu'au jour où il s'était avisé de lui demander compte de ses revenus ? S'il eût consenti lâchement à sacrifier son bien et à frustrer ses enfans, on ne le ferait pas aujourd'hui passer pour un imposteur. — Mais, ajouta Martin, je résistai, et il s'ensuivit une dispute violente où la colère m'emporta peut-être trop loin ; Pierre, en homme dissimulé et vindicatif, se tut et attendit. Il prit son temps et ses mesures pour ourdir la trame de cette accusation, espérant par là en venir mieux à ses fins, associer la justice à sa cupidité, et obtenir, par une condamnation surprise à la religion des magistrats, les dépouilles qu'il convoitait, et la satisfaction de ses injures. A ces explications, qui ne manquaient pas de vraisemblance, l'accusé joignit des protestations sur son innocence ; il demanda hardiment que sa femme lui fût confrontée, assurant qu'elle ne pourrait soutenir en sa présence le personnage qu'on lui avait imposé, et que la vérité triompherait dans un cœur que n'animait pas l'aveugle passion de son persécuteur. Il demanda enfin à son tour que le juge rendît hommage à sa sincérité, et que, pour en faire foi, il condamnât ses calomnieux aux mêmes peines qu'ils avaient invoquées contre lui ; que Bertrande de Rolls, sa

MARTIN GUERRE.

femme, fût séquestrée dans une maison où elle serait à l'abri de la subornation, et qu'enfin il fût lui-même renvoyé absous avec dépens et dommages-intérêts.

Après ces déclarations, faites avec chaleur, et empreintes d'un ton de sincérité, il satisfit sans se troubler à tout ce que lui demanda le juge ; voici à peu près les questions et les réponses, telles qu'elles ont été conservées.

— Dans quelle partie de la Biscaye êtes-vous né ?

— Au village d'Aymès, dans la province de Guipuscoa.

— Comment se nommaient votre père et votre mère ?

— Antonio Guerre, et Maria Toreada.

— Sont-ils encore vivans ?

— Mon père est mort le 15 juin 1530, et ma mère ne lui a survécu que trois ans et douze jours.

— Aviez-vous des frères ou des sœurs ?

— J'ai eu un frère qui n'a vécu que trois mois ; mes quatre sœurs, Inès, Dorothée, Mariette et Pedrina, sont venues avec moi s'établir à Artigues, elles y sont encore ; outes m'ont reconnu.

— Quel jour vous êtes-vous marié ?

— Le 10 janvier 1539.

— Qui assistait à la cérémonie ?

— Mon beau-père, ma belle-mère, mon oncle, mes deux sœurs, maître Marcel, Rose sa fille, le voisin Claude Perrin, qui s'enivra au repas de noces, le poète Giraud, qui composa des vers en notre honneur.

— Quel fut le prêtre qui vous unit ?

— Le vieux curé Pascal Guérin, que je n'ai plus retrouvé à mon retour.

CRIMES CÉLÈBRES.

— Quelles circonstances particulières signalèrent le jour des noces ?

— Catherine Boëre, notre voisine, vint sur le minuit nous apporter la collation, qu'on appelle *media-noche* ; cette femme m'a reconnu, aussi bien que la vieille Marguerite, qui depuis ce jour-là a toujours habité la maison.

— Quel jour est né votre fils ?

— Le 16 février 1548, neuf ans seulement après mon mariage ; je n'avais que douze ans quand j'épousai Bertrande ; et ce ne fut que plusieurs années après que je cessai d'être enfant.

— A quelle époque avez-vous quitté Artigues ?

— Au mois d'août 1549. En sortant du village, je rencontrai Claude Perrin et le curé Pascal ; je leur dis adieu. Je me dirigeai vers Beauvais ; je passai par Orléans, Bourges, Limoges, Bordeaux, Toulouse. Voulez-vous les noms des personnes que j'y ai vues et à qui j'ai parlé ? vous les aurez. Que puis-je dire de plus ?

Jamais, en effet, on ne vit de déclaration plus conforme à la vérité. On ne pouvait retracer plus fidèlement toute la conduite de Martin Guerre, et il fallait bien que ce fût lui-même qui parlât ainsi de ses propres actions ; car, ainsi que le remarque l'historien en faisant allusion à la fable d'Amphitryon, Mercure ne rappela pas mieux à Sosie tous ses faits, gestes et paroles, que le faux Martin Guerre ceux du véritable.

Suivant le désir de l'accusé, on séquestra Bertrande de Rolls, pour la mettre à l'abri des instigations de Pierre

MARTIN GUERRE.

Guerre. Cependant celui-ci ne perdit pas son temps, et pendant le mois qui fut employé à interroger toutes les personnes que Martin avait citées, cet adversaire actif, guidé par quelques vagues indices, entreprit un voyage dont il ne revint pas seul.

Tous les témoignages concordaient avec la déclaration de l'accusé; celui-ci l'apprit dans sa prison et s'en félicita, espérant sa délivrance prochaine. Un jour, en effet, on le conduisit en présence, du juge, qui lui déclara que sa déposition était confirmée par tous les témoins qu'il avait invoqués.

— N'en connaissez-vous pas d'autres? ajouta le magistrat; n'avez-vous pas d'autres parens que ceux que vous m'avez désignés?

— Pas d'autres, répondit l'accusé.

— Et celui-ci? dit le juge en ouvrant une porte.

Un homme âgé sortit, qui s'élança au cou de l'accusé en s'écriant : Mon neveu !

L'accusé frissonna de tous ses membres; mais ce fut l'affaire d'un instant; il se remit de cette première commotion, et, considérant avec sang-froid le nouveau venu, il lui demanda tranquillement :

— Qui êtes-vous?

— Eh quoi! dit cet homme, nè me reconnais-tu pas? Aurais-tu le courage de me renier, moi, ton oncle maternel, Carbon Barreau, l'ancien soldat; moi, qui t'ai fait jouer sur mes genoux quand tu étais jeune; moi, qui t'ai appris plus tard à porter le mousquet; moi, que tu as retrouvé pendant la guerre, dans une auberge de la Pi-

CRIMES CÉLÈBRES.

cardie, d'où tu t'es enfui secrètement ? Depuis ce temps-là je t'ai cherché partout, j'ai parlé de toi, j'ai dépeint ta figure, ta personne, jusqu'à ce qu'enfin un digne habitant de ce pays s'offrit à me conduire ici, où je ne m'attendais pas, pauvre enfant, à voir le fils de ma sœur emprisonné et garrotté comme un malfaiteur. Quel est donc son crime, monsieur le juge ?

— Vous le saurez, répondit le magistrat. Ainsi vous réclamez cet accusé comme votre neveu ? Vous affirmez qu'il se nomme...

— Arnould du Thill, dit *Pansette*, à cause de son père, qui s'appelait Jacques Pansa ; Thérèse Barreau, ma sœur, fut sa mère : il est né au village de Sagias.

— Qu'avez-vous à répondre ? demanda le juge en se tournant vers l'accusé.

— Trois choses, répondit celui-ci avec une rare tranquillité : ou cet homme est fou, ou il est payé pour mentir, ou il se trompe.

L'autre resta muet d'étonnement.

Mais le premier mouvement du prétendu Martin Guerre n'avait point échappé au juge ; il avait été frappé également de l'accent de franchise de Carbon Barreau. Il se livra à de nouvelles recherches ; d'autres habitans de Sagias furent mandés à Rieux ; tous s'accordèrent à signaler dans l'accusé ce même Arnould du Thill qu'ils avaient vu naître et grandir sous leurs yeux. Plusieurs d'entre eux déposèrent que dès son enfance il avait annoncé les plus mauvaises inclinations, que le mensonge et le larcin lui étaient familiers, qu'il ne craignait pas de

MARTIN GUERRE.

blasphémer le saint nom de Dieu pour en couvrir la fausseté de ses allégations hardies. De ces témoignages le juge conclut naturellement qu'Arnauld du Thil était capable de jouer le rôle d'un imposteur, et que l'impudence qu'il affectait était réellement dans son caractère. D'un autre côté, il observa que l'accusé, qui se prétendait né en Biscaye, savait à peine quelques mots de la langue basque, qu'il plaçait à tort et à travers dans son discours. Il entendit ensuite un autre témoin, qui vint déposer que le véritable Martin Guerre était exercé à la lutte et au jeu d'escrime, tandis que l'accusé, ayant voulu s'y essayer, n'y avait montré aucune habileté. Enfin, un cordonnier fut interrogé (et ce témoignage ne fut pas le moins accablant) : — Martin Guerre, déclara-t-il, se chaussait à douze points : quelle fut ma surprise quand la chaussure de l'accusé n'en porta plus que neuf ! — En présence de ces indices réunis, et même de ces preuves accumulées, le juge de Rieux, négligeant les autres témoignages, qui, selon lui, avaient été surpris à la crédulité publique par l'effet d'une ressemblance extraordinaire, s'arrêtant aussi à la plainte de Bertrande, quoiqu'elle ne l'eût pas confirmée, et qu'elle s'obstinât à garder le silence, rendit une sentence par laquelle Arnauld du Thill était déclaré *atteint et convaincu d'imposture, et comme tel condamné à perdre la tête; après quoi son corps serait déchiré en quatre quartiers, pour être exposés aux quatre coins de la ville.*

Ce jugement, dès qu'il fut connu, souleva dans la ville des impressions de diverses natures. Les ennemis du

CRIMES CÉLÈBRES.

condamné exaltèrent la sagacité du juge; les esprits moins prévenus blâmèrent sa témérité; car le doute était permis entre tant de témoignages opposés. D'ailleurs la possession d'état, la situation des enfans n'imposait-elle pas une grande réserve? Et ne fallait-il pas des preuves plus claires que le jour pour annuler en un instant un passé de deux années, qu'aucune contestation n'avait jamais troublé?

Le condamné se rendit appelant de la sentence au parlement de Toulouse. Cette cour crut qu'il fallait peser cette affaire plus mûrement que ne l'avait fait le premier juge. Elle commença par ordonner la confrontation d'Arnauld du Thill avec Pierre et Bertrande de Rolls.

Qui nous dira ce qui se passe dans l'âme d'un accusé lorsque, condamné une première fois, il se voit soumis à une seconde épreuve? Les angoisses déjà subies se représentent de nouveau; l'espérance, atténuée par un premier échec, ressaisit pourtant toute sa puissance sur l'imagination, qui s'y cramponne, pour ainsi dire, avec anxiété. Il faut recommencer les efforts qui vous ont déjà épuisé; c'est une dernière lutte qui s'engage, une lutte d'autant plus acharnée, qu'on a moins de force pour la soutenir. Mais ici, cet athlète n'était pas de ceux qui se laissent aisément abattre; il recueillit toute son énergie, toute sa fermeté, pour sortir victorieux du nouveau combat qu'on allait lui livrer.

Les magistrats se rassemblèrent dans la grande chambre du parlement, et l'accusé fut introduit. Ce fut d'abord à Pierre qu'il eut affaire: il montra un front calme

MARTIN GUERRE.

en sa présence, il le laissa parler sans s'émouvoir ; puis, prenant le ton de l'indignation, il l'accabla de reproches, rappela sa cupidité, son avarice, ses sermens de vengeance, les séductions qu'il avait exercées sur l'esprit de Bertrande, les manœuvres secrètes employées par lui pour parvenir à ses fins, et l'acharnement inouï qu'il avait mis à recruter contre lui des témoins, des accusateurs et des calomniateurs. Il mit Pierre au défi de prouver qu'il n'était pas Martin Guerre son neveu, puisqu'il l'avait reconnu et embrassé devant tout le monde, et que ses soupçons si tardifs ne dataient que du jour de leur violente querelle. Enfin le langage de l'accusé eut tant de force et de véhémence, que Pierre se sentit troublé et ne sut que répondre. Cette entrevue tourna toute entière à l'avantage de l'accusé ; il domina son adversaire de toute la hauteur de l'innocence injustement attaquée, et celui-ci parut déconcerté comme un calomniateur.

Quand il se trouva en présence de Bertrande, ce fut une scène bien différente : la pauvre femme, pâle, abattue, amaigrie par tant de chagrins, s'avança devant le tribunal en chancelant, et parut près de s'évanouir. Elle essaya pourtant de rappeler sa force ; mais dès qu'elle aperçut l'accusé, elle baissa la vue et se couvrit le visage de ses deux mains. Il s'approcha d'elle, et, de l'accent le plus doux, il la conjura de ne pas persister dans une accusation qui devait le perdre, de ne point se venger ainsi des torts qu'il pouvait avoir envers elle, quoiqu'il n'eût à se reprocher aucune faute sérieuse.

Bertrande tressaillit, et murmura tout bas : Et Rose !

CRIMES CÉLÈBRES.

— Ah ! s'écria l'accusé, frappé de cette révélation.

Et prenant sur-le-champ son parti, il s'adressa aux juges :

— Messieurs, cette femme est jalouse ! déjà, quand je l'ai quittée, il y a dix ans, ses soupçons avaient éclaté : ce fut la cause de mon exil volontaire. Aujourd'hui elle m'accuse de relations coupables avec la même personne : je ne les nie ni ne les avoue ; mais j'affirme que c'est la jalousie, cette passion aveugle, qui, avec l'aide des suggestions de mon oncle, a guidé la main de Bertrande lorsqu'elle a signé ma dénonciation.

Bertrande ne répondit rien.

— Oseriez-vous, dit-il en se tournant vers elle, oseriez-vous jurer devant Dieu que ce n'est pas la jalousie qui vous a inspiré la pensée de me perdre ?

— Et vous, répliqua-t-elle, oseriez-vous jurer que je me trompais dans mes soupçons ?

— Vous le voyez, messieurs, s'écria l'accusé avec un air de triomphe ; la passion se fait jour jusque sous vos yeux. Que je sois coupable ou non de la faute qu'elle me reproche, ce n'est pas la question que vous avez à juger ; il en est une autre qui s'agite dans vos consciences : c'est de savoir si vous pouvez admettre le témoignage de cette femme, qui, après m'avoir publiquement reconnu, après m'avoir accueilli dans ma maison, après avoir vécu plus de deux ans en parfaite intelligence avec moi, a cru, dans un jour de colère et de vengeance, pouvoir démentir toutes ses paroles, toutes ses actions. Ah ! Bertrande, ajouta-t-il, s'il ne s'agissait que de ma vie, je crois que

MARTIN GUERRE.

je vous pardonnerais un égarement dont l'amour est à la fois la cause et l'excuse ; mais vous êtes mère, songez-y ; mon supplice retomberait sur ma pauvre fille, qui a eu le malheur de naître depuis que je vous ai revue, sur l'enfant que vous portez dans votre sein, et que vous condamnez par avance à maudire l'union qui lui a donné l'être. Songez-y, Bertrande, vous répondrez devant Dieu de ce que vous allez faire.

La pauvre femme tomba à genoux en sanglotant.

— Et maintenant, reprit-il avec solennité, je vous adjure, vous, Bertrande de Rolls, ma femme, de prêter serment ici, sur le Christ, que je suis un imposteur et un faussaire.

On apporta l'image du Christ sous les yeux de Bertrande : elle fit un mouvement pour la repousser, voulut parler, s'écria faiblement : Non, et tomba évanouie. On l'emporta hors de la salle.

Cette scène avait fortement ébranlé la conviction des magistrats. On ne pouvait supposer à un imposteur, quel qu'il fût, assez d'audace et de présence d'esprit pour se jouer ainsi de tout ce qu'il y a de plus sacré. On entama une nouvelle enquête, qui, au lieu d'éclairer les esprits, les replongea dans une obscurité toujours croissante. Sur trente témoins qui furent entendus, plus des trois quarts s'accordaient pour constater l'identité de Martin Guerre avec celui qui avait pris ce nom. Jamais perplexité plus grande ne fut causée par des apparences plus extraordinaires. Cette extrême ressemblance déjouait tous les raisonnemens : aux gens qui reconnaissaient Arnauld du

CRIMES CÉLÈBRES.

Thill, d'autres opposaient des assertions directement contraires. Il entendait à peine la langue basque, disait-on, quoiqu'il fût né en Biscaye? quoi d'étonnant à cela, puisqu'il avait quitté son pays à l'âge de trois ans? Il était malhabile à la lutte et à l'escrime; mais, s'étant dés-habitué de ces exercices, il pouvait les avoir oubliés. Le cordonnier qui le chaussait autrefois n'avait pas reconnu sa mesure; mais cet homme pouvait s'être trompé jadis ou se tromper maintenant. L'accusé se défendait encore en retraçant les circonstances de sa première entrevue avec Bertrande, lorsqu'il l'avait retrouvée; les mille détails qu'il lui avait rappelés, et que lui seul pouvait savoir; les lettres qu'il avait en sa possession, sans que personne pût expliquer ce fait s'il n'était pas Martin Guerre. Comment se serait-il trouvé blessé au sourcil gauche et à la jambe, comme l'absent avait dû l'être? Comment la vieille domestique de la maison, comment ses quatre sœurs, comment son oncle Pierre, comment tant d'autres auxquels il avait cité tant de faits connus de lui seul, comment tout le village enfin l'aurait-il reconnu? Et cette liaison même que Bertrande avait cru deviner, et à propos de laquelle avait éclaté son emportement jaloux, cette liaison, si elle existait, ne serait-elle pas une nouvelle preuve à l'appui du dire de l'accusé, puisque la personne qui en était l'objet, aussi intéressée et aussi pénétrante comme maîtresse que l'autre comme épouse légitime, l'avait reconnu pour son ancien amant? N'était-ce pas là un faisceau de preuves d'où la lumière devait jaillir? Que l'on suppose un imposteur arrivant pour la première fois

MARTIN GUERRE.

dans un lieu où tous les habitans lui sont inconnus ; qu'il lui prenne la coupable fantaisie de représenter un homme qui y aura demeuré, qui y aura eu des liaisons de toutes sortes, qui aura joué son rôle dans mille scènes diverses, qui aura livré ses secrets, ses pensées à des parens, des amis, des gens indifférens, des gens de toute espèce ; qui aura une femme, c'est-à-dire une personne sous les yeux de laquelle il passe presque toute sa vie, une personne qui l'étudie continuellement, avec laquelle il multiplie ses conversations à l'infini sur tous les sujets et sur tous les tons imaginables : comment cet imposteur pourrait-il soutenir un seul jour son personnage sans que sa mémoire soit en défaut ? De l'impossibilité physique et morale de jouer un pareil rôle, il fallait bien conclure que l'accusé, qui y avait persisté pendant plus de deux ans, était le véritable Martin Guerre.

Il n'y avait pas en effet d'autre raison qui pût rendre compte d'une pareille tentative suivie de succès, à moins qu'on n'articulât contre lui une accusation de magie. Il fut un instant question de le livrer à l'officialité ; mais il fallait réunir des preuves, et les magistrats hésitèrent. C'est un principe d'équité, devenu une maxime de droit, que dans l'incertitude le doute profite à l'accusé ; mais à l'époque dont nous parlons, ces vérités étaient loin d'être reconnues ; le crime se présumait plutôt que l'innocence, et la torture, instituée pour arracher des aveux à ceux que l'on ne pouvait convaincre autrement, ne pouvait s'expliquer que par la conviction des juges sur la culpabilité de leurs justiciables ; car il ne serait venu

CRIMES CÉLÈBRES.

à l'idée de personne de faire subir des peines à un homme qui pouvait être innocent. Cependant, malgré ce préjugé, qui s'est conservé jusqu'à nous par quelques organes du ministère public habituellement disposés à voir un coupable dans un homme soupçonné, malgré ce préjugé, disons-nous, les juges de Martin Guerre n'osèrent ni le condamner eux-mêmes comme faussaire, ni faire intervenir l'église au procès. Dans ce conflit de témoignages opposés qui semblaient révéler la vérité pour l'obscurcir ensuite, dans ce chaos de raisonnemens et de conjectures qui ne faisaient briller les éclairs que pour les éteindre dans les ténèbres, l'intérêt de la famille prévalut. La bonne foi de Bertrande, l'avenir des enfans, parurent des motifs suffisans pour ne procéder qu'avec une extrême précaution ; et cette possession acquise ne devait être sacrifiée qu'à l'évidence : aussi le parlement ajourna-t-il la cause, toutes choses demeurant en état, en ordonnant un plus ample informé. Pendant ce délai, l'accusé, dont répondirent plusieurs de ses parens et amis, fut laissé libre dans l'enceinte du village d'Artigues, quoique ses démarches fussent continuellement surveillées.

Bertrande le revit donc auprès d'elle, dans l'intérieur de leur ménage, comme si aucun soupçon ne se fût jamais élevé sur la légitimité de leur union. Quelles pensées devaient occuper son âme pendant ces longs tête-à-tête ? Elle avait accusé cet homme d'imposture, et maintenant, malgré la conviction secrète qu'elle avait acquise, il fallait qu'elle affectât de ne conserver aucun soupçon,

MARTIN GUERRE.

qu'elle feignit de s'être abusée, qu'elle s'humiliât devant l'imposteur pour obtenir le pardon de sa folle démarche ; cette conduite était dictée par l'abjuration publique qu'elle avait faite de ses soupçons, en refusant de prêter serment. Elle devait désormais, pour soutenir son rôle et pour sauver l'honneur de ses enfans, traiter cet homme comme son mari, se montrer avec lui soumise et repentante, et lui témoigner une confiance entière ; c'était le seul moyen de le réhabiliter, et d'endormir la vigilance de la justice. Qui sait ce que souffrait la veuve de Martin Guerre dans cet effort continuel ? c'était un secret entre elle et Dieu ; mais elle regardait sa fille, elle pensait au terme de sa délivrance, qui ne paraissait pas éloigné, et elle reprenait courage.

Un soir, à la tombée de la nuit, elle était assise auprès de lui dans la partie la plus reculée du jardin ; sa fille jouait sur ses genoux, tandis que l'aventurier, préoccupé par quelque sombre pensée, caressait par distraction la tête blonde du jeune Sanxi : tous deux se taisaient ; car au fond du cœur ils savaient bien ce qu'ils devaient penser l'un de l'autre, et ne pouvant plus prendre le ton de la familiarité, n'osant pas non plus affecter trop de réserve, ils passaient ensemble, lorsqu'ils étaient sans témoins, de longues heures mornes et muettes.

Tout-à-coup un grand bruit interrompit le silence de leur retraite : c'étaient les exclamations de plusieurs personnes, des cris de surprise mêlés à des accens de colère ; on entendit des pas précipités, la porte du jardin s'ouvrit avec fracas, et la vieille Marguerite parut à l'en-

CRIMES CÉLÈBRES.

trée, pâle, haletante, respirant à peine. Bertrande étonnée courut au devant d'elle ; son mari la suivit ; mais quand ils furent assez près pour l'interroger, elle ne put répondre que par des sons inarticulés, en leur montrant d'un air effrayé la cour de la maison : tous deux regardèrent dans cette direction, et virent un homme debout sur le seuil ; ils s'approchèrent. Cet homme fit un pas pour se placer entre eux : il était de grande taille, brun ; ses vêtemens étaient déchirés ; il avait une jambe de bois ; sa physionomie était sévère. Il attacha un regard sombre sur Bertrande : elle poussa un cri et tomba à la renverse... elle avait reconnu son mari !

Arnauld du Thill demeura comme pétrifié. Pendant que Marguerite, éperdue elle-même, tâchait de rappeler sa maîtresse à la vie, les voisins, attirés par le bruit, envahirent la maison, et s'arrêtèrent stupéfaits à la vue d'une ressemblance si frappante : c'étaient les mêmes traits, la même taille et le même air ; c'était en quelque sorte un seul être en deux personnes. Tous deux s'entre-regardèrent avec épouvante : il était impossible que, dans ce siècle superstitieux, l'idée de la sorcellerie et d'une intervention infernale ne vînt pas à l'esprit des assistans ; ils se signèrent tous, s'imaginant à chaque instant voir le feu du ciel tomber sur l'un de ces deux hommes, ou la terre s'engloutir sous ses pas : Il n'en fut rien cependant, mais la justice, avertie, les fit saisir tous deux pour éclaircir ce mystère étrange.

L'homme à la jambe de bois, interrogé par les juges, raconta qu'il venait d'Espagne, où le soin de sa guérison

MARTIN GUERRE.

d'abord, puis le manque d'argent, l'avaient retenu jusque alors. Il avait fait le voyage à pied, presque en mendiant. Il donna à son départ d'Artigues les mêmes raisons que l'autre Martin Guerre avait déjà alléguées : une querelle de ménage au sujet d'un soupçon jaloux, l'envie de voir du pays, et une certaine humeur aventureuse. Il était revenu au lieu de sa naissance, en Biscaye ; de là il était passé au service du cardinal de Burgos ; puis le frère du cardinal l'avait emmené à la guerre, et il avait servi dans les troupes espagnoles ; à la bataille de Saint-Quentin, un coup d'arquebuse lui avait fracassé la jambe. Jusque là son récit était entièrement conforme à celui que les juges avaient déjà entendu dans la bouche du premier accusé. Mais voici où ils différaient : Martin Guerre ajouta qu'ayant été transporté dans une chambre par un homme dont il avait à peine distingué les traits, il avait cru mourir, et qu'il s'était passé plusieurs heures dont il ne pouvait se rendre compte, sans doute à cause de la fièvre qui embrasait son cerveau en délire ; il sentit ensuite une effroyable douleur ; et quand il revint à lui, on lui avait coupé la jambe blessée. Il resta long-temps entre la vie et la mort ; mais il fut soigné par des paysans qui l'arrachèrent à un trépas presque certain ; sa convalescence fut longue. Il s'aperçut que, depuis le moment où il était tombé sur le champ de bataille jusqu'à celui où il se sentit revivre, les papiers qu'il portait sur lui avaient disparu ; mais il ne pouvait accuser de cette soustraction les hôtes qui lui avaient prodigué des soins si généreux. Après son rétablissement, privé de toute ressource, il

CRIMES CÉLÈBRES.

avait attendu l'occasion de rentrer en France pour revoir sa femme et son fils ; il avait enduré toutes sortes de privations, bravé toutes sortes de fatigues, et enfin, exténué, mais joyeux de toucher au terme de ses maux, il était arrivé sans défiance jusqu'à sa maison ; et là, l'effroi de sa servante, quelques mots entrecoupés, lui avaient fait deviner un malheur ; l'aspect de sa femme et celui d'un homme si semblable à lui l'avaient frappé de stupeur ; on lui avait expliqué le reste, et maintenant il regrettait de n'avoir pas succombé au coup de feu qui l'avait atteint.

Tout ce récit portait un caractère de vérité ; mais quand l'autre prisonnier fut sommé de s'expliquer à ce sujet, il se renferma dans ses premières réponses, soutint leur exactitude, affirma de nouveau qu'il était le vrai Martin Guerre, et que le nouvel arrivé ne pouvait être que cet Arnould du Thill, cet imposteur habile, qui, disait-on, lui ressemblait si fort, que les gens du village de Sagias avaient cru le reconnaître en lui.

La confrontation des deux Martin Guerre ne changea rien à ces prétentions : le premier montra la même assurance, le même maintien ferme et hardi ; le second, prenant Dieu et les hommes à témoin de sa sincérité, déplora son malheur dans les termes les plus pathétiques.

La perplexité des juges était grande ; la situation se compliquait de plus en plus ; la question revenait aussi ardue, aussi incertaine que jamais ; les apparences, les indices se combattaient mutuellement : on trouvait des probabilités en faveur de l'un, on éprouvait des sympa-

MARTIN GUERRE.

thies en faveur de l'autre ; mais les preuves manquaient toujours.

L'un des membres du parlement, M. de Coras, proposa comme dernière épreuve, avant qu'on appliquât la torture, ce suprême moyen d'instruction des temps barbares, de placer Bertrande au milieu des deux rivaux, se fiant, en pareil cas, disait-il, à l'instinct divinatoire d'une femme pour discerner la vérité. En conséquence, les deux Martin Guerre furent amenés dans la chambre du parlement, et quelques instans après on introduisit Bertrande, pâle, faible, épuisée par ses souffrances et par sa grossesse avancée, et pouvant à peine se soutenir ; son aspect inspirait la compassion, et tout le monde était attentif à ce qu'elle allait faire. Dès qu'elle eut jeté un regard sur les deux hommes, qui se tenaient chacun à l'une des extrémités de la salle, elle se détourna de celui qui était placé le plus près d'elle, et alla s'agenouiller en silence devant celui qui avait une jambe de bois ; puis, joignant les mains comme si elle eût demandé grâce, elle sanglota amèrement. Cette action si simple toucha tous les assistans. Arnauld du Thill pâlit, et l'on crut que Martin Guerre, heureux d'être lavé du soupçon d'imposture par cette reconnaissance publique, allait relever sa femme et l'embrasser ; mais il resta froid et sévère.

— Madame, lui dit-il d'un ton méprisant, cessez de pleurer ; je ne dois point me laisser émouvoir par vos larmes : c'est en vain que vous cherchiez à excuser votre crédulité par l'exemple de mes sœurs et de mon oncle ; une femme a plus de discernement pour reconnaître un

CRIMES CÉLÈBRES.

mari, et ce que vous faites à présent en est la preuve; elle ne se trompe que parce qu'elle aime son erreur. Vous êtes la seule cause du désastre de ma maison, je ne l'imputerai jamais qu'à vous seule.

Foudroyée par ces paroles, la pauvre femme ne trouva pas la force d'y répondre, et fut emportée chez elle presque mourante.

La dignité du langage de ce mari outragé fut regardée comme une preuve de plus en sa faveur : on plaignit Bertrande, victime d'une imposture hardie ; mais tout le monde convint que le vrai Martin Guerre devait parler ainsi. Après que l'épreuve tentée pour la femme eut été renouvelée auprès des sœurs et des autres parens, et que tous, à l'exemple de Bertrande, se furent sentis attirés vers celui qui avait reparu le dernier, la cour, en ayant mûrement délibéré, rendit l'arrêt suivant, que nous transcrivons textuellement :

« Vu le procès fait par le juge de Rieux à Arnauld du
» Thill, dit Pansette, soi disant Martin Guerre, prison-
» nier à la Conciergerie, appelant dudit juge, etc. ;
» Dit a été que la Cour a mis et met l'appellation
» dudit du Thill, et ce dont a été appelé, au néant : et
» pour punition et réparation de l'imposture, fausseté,
» supposition de nom et de personne, adultère, rapt,
» sacrilège, plagiat, larcin et autres cas par ledit du
» Thill commis, résultant dudit procès, la Cour l'a con-
» damné et condamne à faire amende honorable au-de-
» vant de l'église du lieu d'Artigues, à genoux, en che-
» mise, tête et pieds nus, ayant la hart au col, et tenant

MARTIN GUERRE.

» en ses mains une torche de cire ardente, à demander
» pardon à Dieu, au roi et à la justice, auxdits Martin
» Guerre et Bertrande de Rolls, mariés ; et ce fait, sera
» ledit du Thill délivré ès mains de l'exécuteur de la
» haute justice, qui lui fera faire les tours par les rues
» et carrefours accoutumés dudit lieu d'Artigues, et, la
» hart au col, l'amènera au devant de la maison dudit
» Martin Guerre, pour, en une potence qui à cet effet
» y sera dressée, être pendu et étranglé, et après son
» corps brûlé ; et pour certaines causes et considéra-
» tions à ce mouvant la Cour, elle a adjugé et adjuge
» les biens dudit du Thill à sa fille procréée de ses œu-
» vres et de ladite de Rolls, sous prétexte de mariage
» par lui faussement prétendu, supposant le nom et per-
» sonne dudit Martin Guerre, et par ce moyen décevant
» ladite de Rolls, distraits les frais de justice ; et, en
» outre, a mis et met hors de procès lesdits Martin
» Guerre et Bertrande de Rolls, ensemble ledit Pierre
» Guerre, oncle dudit Martin, et a renvoyé et renvoie
» ledit Arnauld du Thill audit juge de Rieux, pour faire
» mettre le présent arrêt à exécution selon sa forme et
» teneur. Prononcé judiciairement le 12^e jour de sep-
» tembre 1560. »

D'après cet arrêt, le gibet fut substitué à la décapitation prononcée par le premier juge, vu que cette dernière peine était réservée aux criminels nobles, tandis que le supplice de la potence était infligé à la bourgeoisie.

Lorsque son sort fut ainsi fixé, Arnauld du Thill perdit

CRIMES CÉLÈBRES.

toute son audace. Ramené à Artigues, il fut entendu dans sa prison par le juge de Rieux, et confessa fort au long son imposture. Il avoua que la première idée lui en était venue un jour qu'étant de retour du camp de Picardie, plusieurs des amis intimes de Martin Guerre l'avaient pris pour lui. Il s'était alors informé du genre de vie, des habitudes et des relations de cet homme ; puis, ayant trouvé moyen de se glisser près de lui, il l'avait guetté pendant la bataille, il l'avait vu tomber ; puis, l'ayant emporté, il avait, par les moyens que le lecteur a vus, excité au plus haut point son délire pour recueillir tous ses secrets. Après avoir ainsi expliqué son imposture par des causes naturelles qui écartaient l'accusation de magie et de sorcellerie, Arnauld du Thill, touché de repentir, implora la miséricorde de Dieu, et se prépara en chrétien à subir sa condamnation.

Le lendemain, pendant que tout le peuple, affluant des environs, et rassemblé devant la grande église d'Artigues, assistait à l'amende honorable du pénitent, qui, les pieds nus, en chemise, et tenant à la main une torche allumée, s'agenouillait sur le parvis du temple, une autre scène non moins douloureuse se passait dans la maison de Martin Guerre. Épuisée par tant de souffrances, qui avaient avancé le terme de sa grossesse, Bertrande était étendue sur son lit de douleur ; elle demandait pardon à celui qu'elle avait innocemment trompé, et implorait de lui quelques prières pour le salut de son âme. Martin Guerre, assis près de son chevet, lui tendit la main et la bénit. Elle saisit cette main et y colla ses lèvres ; elle ne pou-

MARTIN GUERRE.

vait plus articuler une parole. Tout-à-coup il se fit un grand bruit au dehors : c'était le condamné qui venait subir sa peine devant la maison de Martin Guerre. Quand on le hissa à la potence, il poussa un cri affreux ; un autre cri lui répondit dans l'intérieur de la maison. Le soir, on brûlait sur le bûcher le cadavre d'un homme, et l'on menait en terre sainte les corps d'une femme et d'un enfant.

N. FOURNIER.